

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 87

MONTREAL, LES SAMEDI 16 ET DIMANCHE 17 AVRIL 1994

4 CAHIERS - 1.30\$ + TPS + TVQ

LES ARTS

**Alegria ou
le temps des bouffons**
PAGE C 1



L'ÉCONOMIE

**BioVac n'obtient
qu'un demi-contrat**
PAGE B 5



LIVRES

**Gilles Archambault
hanté par le temps**
PAGE D 1



VISAS

**Le rêve
californien**
PAGE D 8

PERSPECTIVES

Toronto, ou comment sauver un festival

Robert Lévesque

Toronto, comme les grandes villes anglo-saxonnes, a son Phantom et sa Miss Saigon, ses Miz et son Mousetrap (depuis 17 ans), c'est une ville très «chorus line et claquettes» après huit heures, et c'est une ville où «si tu n'es pas marketing, tu n'existes pas». Le directeur artistique du Du Maurier World Stage Festival, Michael Boucher, 42 ans, né à Montréal d'une mère irlandaise et d'un père québécois, en sait quelque chose.

Le Du Maurier World Stage Festival existe depuis dix ans, et il en est à sa cinquième tenue bisannuelle. La première où le succès est à l'horizon. La première dont s'occupe ce jeune «quadra» qui était ambulancier à l'hôpital Royal Vic pour payer ses études à McGill, et qui a décidé d'appliquer des méthodes de réanimation pour sauver un festival qui est en danger, il l'avoue, et qui veut se ressaisir et devenir aussi important que... le Festival de théâtre des Amériques de Montréal.

Il sera rare aux oreilles d'un Montréalais d'entendre ainsi un Torontois rêver d'égaler Montréal sur un terrain. On croyait que seul le festival de jazz de Montréal pouvait prétendre au *biggest* face à Toronto où le siècle a basculé.

Depuis 20 ans, on est passé de la légendaire prudence à la sauterie continuelle — quoique les bars aient toujours tendance à fermer à une heure du matin.

Donc sur le plan des festivals de théâtre, et nés tous les deux il y a 10 ans, celui de Montréal est en nette avance sur celui de Toronto. C'est qu'il y a eu entre les deux une différence au berceau. Alors que le FTA de Marie-Hélène Falcon est né du désir de deux personnes (Falcon et Jacques Vézina) de doter une ville d'un grand festival de théâtre, et qu'il part d'un rêve généreux de rencontres des cultures, celui de Toronto est né d'une idée d'hommes d'affaires, la corporation du Harbour Front, ce grand quartier de conciergeries de luxe et de grands hôtels établi il y a 20 ans sur le bord du lac Ontario, voulant créer des événements pour donner vie à ce quartier du centre-ville.

Michael Boucher est le troisième directeur artistique du Du Maurier World Stage Festival en cinq tenues et il a cette année les choses bien en mains. Il admet que le festival, lors de ses quatre premières tenues, manquait d'un sens de la continuité — il dit: «c'était du *hit and miss*» —, parce que si l'on marquait parfois des bons coups, comme la venue du Tron Theatre de Glasgow avec *Les Belles-soeurs* de Tremblay en écossais, ou les invitations faites à Robert Lepage (il y est venu trois fois et cette année il en est la vedette incontestée avec ses *Aiguilles et l'Opium*), il demeure que le World Stage était mené sans grand impact artistique dans la vie culturelle canadienne et ne remplissait jamais de salles au-dessus de 40%.

Seuls les spectacles en langue anglaise attirent. Or voici que le World Stage 94, avec 10 spectacles venant d'Afrique du Sud et de Côte d'Ivoire, du Mexique, de Russie et de l'Inde, fonctionne nettement mieux qu'auparavant. On en est à mi-parcours à 70% d'occupation des sièges, Robert Lepage fait salle comble pour 13 soirs, le *Woyzeck* remarquable du Handspring Puppet Company du Cap en Afrique du Sud est joué *sold-out*, comme le très beau et très dur spectacle de l'Irlande du Nord (*At the Black Pig's Dyke* du Druid Theatre Company de Galway). Les efforts de Michael Boucher y sont pour beaucoup. Il a vu 300 shows pour en choisir 10, il s'est donné à fond. On a changé les dates du World Stage. Il avait lieu à la mi-juin, le voici en avril. Boucher s'est fait annoncer ce changement de dates par la corporation du Harbour Front. Il faut dire que, né dans le berceau des hommes d'affaires, le World Stage y est demeuré pour l'essentiel des décisions de fonctionnement.

Ainsi Michael Boucher ne peut pas vraiment dire combien d'argent il a à sa disposition. Le budget semble être de 1,2 millions\$, mais c'est difficile à calculer puisque Harbour Front, en plus de fournir ses salles (il y a cinq théâtres dans ce riche complexe portuaire et résidentiel), offre plein de services et du personnel (250 personnes travaillent au Harbour Front).

Il demeure cependant que les temps sont plus durs qu'avant pour le World Stage comme pour le FTA et Carrefour 1994 à Québec. Comme pour tout le monde dans un contexte où les gouvernements sabrent ou gèlent les fonds à la culture. Des festivals comme ceux de Caracas et Mexico viennent de fermer boutique. D'ailleurs, aujourd'hui dans un hôtel où logent les artistes du World Stage, tous les directeurs de festivals canadiens sont réunis pour faire le point sur leurs problèmes.

Si le World Stage rêve de devenir aussi gros que le FTA (qui vit si difficilement), on devra surtout apprendre qu'au-delà de l'argent, l'essentiel est une direction artistique qui gagne en continuité et en liberté de mouvement ce «plus» qui permet de compenser ce que l'on perd en soutien public ou privé. À cet égard, le travail de Marie-Hélène Falcon au FTA est admirable et c'est ce qui lui vaut d'être reconnue et admirée par ses pairs, aujourd'hui, à Toronto.

INDEX

Les actualités...A2	Idées...A11
Agenda culturel...C10	Livres...D1
Croniques...B10	Le monde...A7
Les arts...C1	Montréal...A3
AVIS PUBLICS...B9	Mots croisés...B10
Économie...B1	Politique...A5
Éditorial...A10	Les sports...B12



Météo
Averses
Max. 18

Amnistie sur la langue d'affichage

Les poursuites relatives à la loi 178 sont abandonnées

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le ministre de la Justice, Roger Lefebvre, abandonne toutes les poursuites relatives à des infractions commises contre les dispositions de la loi 178 sur la langue d'affichage.

De son côté, l'Office de la langue française (OLF) reçoit toutes les plaintes déposées à la Commission de protection de la langue française (CPLF) avant le 22 décembre dernier, date d'entrée en vigueur de la loi 86.

En février, le procureur général avisait l'Office de la

langue française que les 28 dossiers en sa possession — la Couronne pouvait procéder devant les tribunaux — ne feraient pas l'objet de poursuites.

Le président de l'Office de la langue française, Jean-Claude Rondeau, a expliqué au DEVOIR que, compte tenu de l'adoption de la loi 86, le procureur général a décidé de ne pas donner suite aux poursuites qui étaient engagées: «En raison des modifications législatives (remplacement de la loi 178 par la loi 86) il estimait qu'il n'était pas décent de poursuivre.»

Ca ne veut pas dire, précise M. Rondeau, que les infractions constatées, à l'époque, contre la loi 178 ne

contrevenaient pas aux nouvelles dispositions de la loi 86: «Les 28 dossiers abandonnés par le procureur général ne sont pas nécessairement abandonnés par nous s'il s'avérait que les situations dérogatoires persistent.»

À ce chapitre, l'Office de la langue française (OLF) vient d'entreprendre des vérifications, dans les 28 cas de poursuites abandonnées par le ministre, pour s'assurer que les nouvelles dispositions législatives sont respectées: «Si les dérogations demeurent, nous allons reprendre le processus de constat et d'intervention auprès

VOIR PAGE A 12: AMNISTIE

Nouveaux citoyens



PHOTOS PC

SOEUR PIERRETTE HÉBERT (à droite), de la congrégation des religieuses de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Chicoutimi), porte un des cinq petits Rwandais qui ont été adoptés par des familles québécoises. Les religieuses sont arrivées hier à Mirabel en compagnie de 54 autres personnes, dont plusieurs missionnaires, évacuées du Rwanda à bord d'un avion militaire. Autres informations en pages A 2 et A 7.

L'axe BQ-PQ

*La collaboration entre le Bloc
et le Parti québécois est devenue
structurée et systématique*

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Il est 14h15, mercredi, quand le chef de l'opposition à la Chambre des communes à Ottawa, M. Lucien Bouchard, se lève pour interroger le premier ministre Jean Chrétien sur les demandes québécoises dans le domaine de la main-d'œuvre. Au cours de l'échange animé, M. Chrétien qualifie les vœux du Québec de «caprices».

Cinquante minutes plus tard, à Québec, c'est au tour du chef de l'opposition à l'Assemblée nationale, M. Jacques Parizeau de se lever pour aiguillonner le premier ministre Daniel Johnson sur le même sujet. Ce dernier en appelle au bon sens de son homologue fédéral et la presse de mettre au pas les fonctionnaires fédéraux qui bloquent les négociations.

Ce feu croisé des deux formations souverainistes, à Québec et à Ottawa, illustre comment fonctionne l'axe BQ-PQ.

La collaboration entre le Bloc et le Parti québécois, qui s'était manifestée sur le terrain électoral, est devenue structurée et systématique dans l'arène parlementaire.

Cette manière de mettre en contradiction les deux premiers ministres fédéralistes sert la cau-

se souverainiste, croit le whip du Bloc, M. Gilles Duceppe, qui présentait ainsi les choses, jeudi: «lorsque deux fédéralistes comme MM. Johnson et Chrétien ne peuvent s'entendre, cela démontre que c'est le système qui fait défaut.»

Mercredi matin, comme tous les matins, les bras droit des chefs Bouchard et Parizeau se sont parlés et ont convenu d'attaquer tour à tour sur la main-d'œuvre. Des coupures de presse ont été échangées par télécopieur.

Chaque jour, l'un des principaux conseillers de l'état-major péquiste, M. Charles Grenier, s'entretient avec le chef de cabinet de Lucien Bouchard. «Sur mon téléphone, dit-il, j'ai un piton qui s'appelle Gilbert». Et chaque matin, Grenier appuie sur cette touche de composition automatique pour rejoindre son ami Gilbert Charland, à Ottawa.

Charland est un familier du PQ, qui occupe aujourd'hui l'une des positions les plus stratégiques au Bloc, celle du chef de cabinet de M. Bouchard. Il a été l'attaché de presse de Jacques Parizeau, en 1989 et 1990, avant de devenir le principal conseiller des membres péquistes de la Commission Bélanger-Campeau



Lucien Bouchard et Jacques Parizeau: démontrer que c'est le système qui fait défaut.



Formation de la main-d'œuvre

Le Québec dicte ses volontés, accuse le Reform

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La valse à mille temps de la formation de la main-d'œuvre compte maintenant un nouveau danseur.

Pendant que le Bloc québécois attribue l'impasse dans le dossier aux visées «centralisatrices» d'Ottawa, le Reform Party joint sa voix au concert et accuse le gouvernement fédéral de carrément «laisser le Québec dicter l'ordre du jour politique du pays».

Au lendemain de la menace de boycott de la part du gouvernement Johnson, puis de l'annulation de la rencontre fédérale-provinciale sur la réforme des programmes sociaux prévue pour lundi, la question est revenue sur le tapis des Communes, et le Reform a saisi l'occasion de faire entendre ses récriminations.

«Il était clair que plusieurs provinces étaient insatisfaites du processus. Mais il a suffi qu'une province dise qu'elle n'est pas contente et, tout à coup, tout s'écroule. Les Canadiens n'aiment pas ça», a déclaré en point de presse la députée albertaine Diane Ablonczy.

Il est évident que le Reform en a jusque-là de la place, qu'il estime démesurée, que prennent les «questions québécoises» dans les affaires nationales. En plus de la main-d'œuvre, Mme Ablonczy a évoqué hier la diminution des taxes sur le tabac, pendant que son collègue Ian McLelland reprochait à Ottawa d'avoir cherché à «gagner l'affection des séparatistes» en octroyant à Montréal le siège de la future agence environnementale constituée en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain.

VOIR PAGE A 12: REFORM



Les taux hypothécaires: pas de baisse dans l'immédiat

Il ne faut pas s'attendre à un recul des taux hypothécaires avant le deuxième semestre. Tel est l'avis partagé par quatre experts qui n'excluent d'ailleurs pas des majorations de taux, peu prononcées il est vrai, au cours des trois prochains mois. Si les gouvernements de l'Ontario et du Québec font preuve de laxisme à l'égard de la gestion de leurs dettes, les investisseurs ne manqueront pas de les sanctionner en mettant de la pression sur la devise canadienne. Après coup, il est plus que probable que l'hypothèque d'un an s'établira à 7,25% et celle de 5 ans à 8,50%. Voir page B 1.

LE MONDE

Les Casques bleus canadiens seraient bien traités

C'est l'assurance que donnent les Serbes
PAGE A 7

LES ACTUALITÉS

Hydro-Québec versera 66 millions\$ aux Montagnais

PAGE A 4

VOIR PAGE A 12: AXE

• LES ACTUALITÉS •

Établissements de santé

Les compressions
ne seraient pas
«réalistes»

Québec (PC) — Il ne sera pas possible de réaliser les compressions de 750 millions\$ que le gouvernement Johnson veut imposer en trois ans aux établissements du secteur de la santé, averti hier le président de l'Association des directeurs d'hôpitaux du Québec, David Levine.

Pour réaliser de telles réductions, il faudra ou bien allonger le délai de trois ans ou bien prendre des décisions radicales qu'il n'appartient pas aux directeurs d'établissements de prendre eux-mêmes.

Lors d'une rencontre de presse à l'issue du congrès des 300 directeurs d'établissement hospitaliers du Québec, M. Levine a affirmé que «les compressions de 750 millions\$ exigées en trois ans par le gouvernement ne sont pas réalistes». M. Levine a expliqué que dans un premier temps, chaque établissement de santé (hôpital, centre d'accueil, CLSC) va revoir son budget de façon à trouver des endroits où on pourrait réduire les coûts.

«La ministre de la Santé Lucienne Robillard nous a dit qu'il ne faudra pas réduire la quantité et la qualité des services que nous dispensons. On va regarder ailleurs et améliorer notre efficacité, mais cela ne suffira pas pour remplir l'objectif», a dit M. Levine.

On va dans un premier temps tenter, là où c'est possible, certains regroupements de services comme la buanderie, le service des achats ou la préparation des repas. Mais les économies réalisées ne combleront pas les exigences du gouvernement, a-t-il averti.

En conséquence, les directeurs d'hôpitaux suggèrent au gouvernement de tenir un Sommet de la santé au cours duquel les citoyens, les syndicats et les associations pourraient faire des suggestions sur les endroits additionnels où il faudrait réduire.

Cinquante-quatre autres Canadiens débarquent à Mirabel

«Maudite guerre», lance
une religieuse de retour du Rwanda

Mirabel (PC) — Parmi les rapatriés du Rwanda arrivés hier, un missionnaire des Frères de l'Instruction chrétienne croit que les tueries des huit derniers jours sont les pires en 25 années de mission là-bas.

«C'est la guerre totale», a affirmé aux reporters Louis-Philippe Olivier, vêtu des bermuda et chemise beiges qu'il portait en fuyant Kigali.

Originaire d'Issoudun, comté de Lotbinière, devenu responsable de sports au ministère de la Jeunesse, à Kigali, il avait connu trois fois des troubles sanglants, avant ceux-ci.

En 1973, se souvient-il, lui et ses confrères sont restés auprès de leurs élèves 24 heures de suite, le temps que passe le danger. Il y eut ceux de 1980 et, en 1990, «nous nous en sommes tirés tant bien que mal».

Mais cette fois, «les balles passaient de tous les côtés, on aurait pu se baisser pour en ramasser... C'est la folie.» Le frère a choisi de fuir en un lieu sûr, prenant le volant avec ses protégés à bord du véhicule.

Aux barrages en chemin, tenus par «des gars avec une bière à la main, la carabine dans l'autre», son groupe a pu passer. Ces jeunes gens armés, «plusieurs étaient mes anciens élèves. Ils me reconnaissaient, nous avions été ensemble sur les mêmes terrains de sport.»

Ils sont arrivés à l'hôtel Mille-Collines, du transporteur aérien Sabena, où tout était coupé et bien vite il n'y avait plus rien à manger. Son dernier verre d'eau, le père Olivier dit qu'il a fallu 30 minutes pour le remplir. Un convoi des Nations unies les a menés à l'aéroport pour prendre un vol à destination de Nairobi.

Des 54 Canadiens débarqués de cet avion des Forces armées du Canada, cinq sont des citoyens de très fraîche date; ce sont des enfants adoptés, pour qui les dernières formalités ont été remplies par l'ambassade au Kenya, par où ont transité les rapatriés.

«C'est incroyable le courage des religieuses, plusieurs ont 60 ou 70 ans», souligne le couple Chantal Martel et Sylvain Gaudreault, de Jonquière, qui attendait son nouveau fils de neuf mois.

«Vous voyez, c'est ça la guerre... Maudite guerre», lance Monique Meloche, des Soeurs de Sainte-Croix, aussitôt franchie la porte des douanes, en embrassant ses proches venus l'accueillir.

Membre d'une autre communauté basée à Saint-Laurent, les Pères de Sainte-Croix, Irénée d'Amours a d'abord espéré que «la crise se calmerait», après qu'il ait été abattu l'avion du président Juvénal Habyarimana, le mercredi 6 avril.

Mais il a bien dû partir avec un convoi, formé de 18 véhicules dont un militaire qui

roulait en alternance en tête et à la queue; transportant surtout des Belges, il n'a pas rencontré de barrage sur 200 km franchis en neuf heures, avant d'atteindre le Burundi.

Pierrette Hébert, des Soeurs du Bon-Conseil établies à Chicoutimi, était le soir du 6 à la maison, à trois km de l'aéroport de Kigali.

«Nous avons entendu les tirs, les explosions», dit-elle aux reporters. Or les religieuses savaient que l'avion du président Habyarimana était attendu ce soir-là: «Nous y (l'attentat) avons pensé tout de suite.»

Puis est venue la consigne de rester à la maison, le lendemain celle de descendre à la cave. A plus de 20 avec des élèves du secondaire et les employés, leur groupe a pu prendre le convoi, escorté par des Casques bleus de l'ONU et des parachutistes français.

Juste avant de partir, des militaires ont secouru deux autres religieuses et quatre enfants «qui n'étaient qu'à deux km en ligne droite», raconte Mme Hébert. Deux véhicules blindés ont coupé à travers champs et collines pour aller les chercher.

Mère Béatrice, des Soeurs du Bon-Pasteur de Sainte-Foy, elles aussi non loin de l'aéroport ce soir-là, a entendu le sifflement des roquettes qui ont abattu l'avion présidentiel.

EN BREF

COFI: PAS DE
PROPAGANDE

Québec (PC) — «Les Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI) ne sont pas des instruments de propagande ni pour faire la promotion du Québec ni pour faire celle du Canada comme le souhaiterait le ministre fédéral.» C'est ce qu'a affirmé, hier, le porte-parole de l'Opposition en matière d'Immigration Michel Bourdon, en ajoutant que les COFI sont plutôt des lieux de formation et d'aide à l'intégration des immigrants dans leur société d'accueil. M. Bourdon a rappelé que les COFI ont été créés en 1968 par le ministère de l'Éducation du Québec et qu'ils ont été placés sous la responsabilité du ministère de l'Immigration en 1969. «Il ne s'agit pas d'une organisation créée par le gouvernement du Canada, a-t-il rappelé, même si ce dernier s'y est impliqué par le biais de ses programmes d'aide à l'intégration des immigrants.» Le député de Pointe-aux-Trembles a profité de l'occasion pour rappeler au ministre fédéral de l'Immigration Sergio Marchi que l'Accord Canada-Québec qui précise qu'Ottawa s'engage à se retirer des services spécialisés d'intégration économique tient toujours et que par conséquent il n'a pas à s'ingérer dans la mission éducative des COFI.

JACOBY ET LA SAAQ

Québec (PC) — Le Protecteur du citoyen Daniel Jacoby a rappelé, hier, au gouvernement que la Société d'assurance-automobile du Québec (SAAQ) n'appartient pas aux administrateurs publics, mais bien aux assurés. «La SAAQ, a-t-il souligné, doit d'abord viser à améliorer la qualité des services offerts dans le cadre de ce régime public qui pénalisent indûment les assurés pour des accidents dont ils ne sont pas responsables.» Pour illustrer son propos, Me Jacoby a précisé qu'il est tout à fait inacceptable que les compagnies d'assurance pénalisent les assurés pour des accidents dont ils ne sont pas responsables.

PAS D'IMMIGRANTS
SÉROPOSITIFS

Ottawa (PC) — Les immigrants séropositifs ne devraient pas être autorisés à entrer au Canada, soutient un député du Reform Party. M. Art Hanger a dit aux Communes, vendredi, que le gouvernement n'applique pas correctement la Loi de l'immigration du pays quand il permet à des gens porteurs du VIH, lié au sida, d'entrer au pays. La loi interdit l'accès du Canada à toute personne «qui est un danger pour la santé publique ou qui est susceptible de créer un fardeau excessif sur les services de santé», a dit M. Hanger. Le ministre ne peut tout de même pas nier que des immigrants porteurs du VIH vont accroître les coûts pour notre système de santé déjà surchargé, s'est indigné M. Hanger.

UN JET DE 20
MILLIONS\$

Ottawa (PC) — Les contribuables pourraient encaisser une perte de près de 20 millions\$ sur un somptueux Airbus aménagé selon le style présidentiel pour l'ancien premier ministre Brian Mulroney. Les offres d'achat ont clôturé vendredi pour l'appareil qui a été surnommé «le Taj Mahal volant», après une grande campagne publicitaire de quatre mois visant à vendre l'avion à Madonna, la star du rock, à l'équipe des Blue Jays de Toronto, les champions du monde du baseball, à Donald Trump, le grand manitou américain des affaires, ou à d'autres membres du jet-set. D'après des fonctionnaires du gouvernement, on a reçu huit offres d'achat. Ils ont refusé de révéler l'identité des éventuels acheteurs mais ont indiqué qu'ils espéraient obtenir la «juste valeur marchande» pour l'Airbus. Les contribuables ont casqué plus de 56 millions\$ il y a deux ans pour acquérir l'avion et l'aménager selon les désirs de M. Mulroney, c'est-à-dire avec une douche, une salle de loisirs et un système de communications par satellite.

LE PONT EN 1997

Ottawa (PC) — Le projet de pont à péage de 13,5 kilomètres qui reliera l'île-du-Prince-Édouard au reste du Canada a obtenu un traitement royal, hier, et surmonté un dernier obstacle administratif. Le gouverneur général Ray Hnatyshyn a proclamé un amendement à la Constitution qui ajuste officiellement les conditions de l'union de l'île au reste du Canada. Quand l'île-du-Prince-Édouard s'est jointe, avec réticence, à la Confédération le 1er juillet 1873, on lui a promis un service «à l'année longue» — de transport «à vapeur» — interprété plus tard comme signifiant un service de traversier. Une fois achevé, le pont qui reliera, au coût de 850 millions\$, Borden, sur l'île et Cap Tormentine, au Nouveau-Brunswick, signifiera la fin du service de traversier, devenu inutile. La construction, en cours, devrait être terminée pour 1997.

Ils sont là, à votre service

Nous sommes heureux d'accueillir nos 560 employés, techniciens, préposés au service à la clientèle et personnel administratif.

Avec le retour à la normale de nos opérations sur l'ensemble du territoire, nous sommes fiers de pouvoir compter à nouveau sur la compétence, l'excellence et la détermination de nos employés à bien vous servir.

Ils sont là, à votre service.

Nous apprécions votre clientèle et nous savons que la période que nous venons de traverser n'a pas toujours été facile pour vous. Nous tenons à vous remercier chaleureusement de la compréhension que vous nous avez accordée.

**Encore une fois, chers clients,
MERCI !**

Vidéotron Itée

Montréal, Laval, Basses Laurentides
tél : (514) 281-1711
Châteauguay
tél : (514) 288-2828



Vidéotron Itée

LE DEVOIR MONTREAL

Entrevue du directeur du SPCUM au DEVOIR

Prud'Homme bondit, Duchesneau regrette

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le président de la Fraternité des policiers de la CUM, Yves Prud'Homme, affirme que le directeur du Service de police de la CUM, Jacques Duchesneau, a commis «une erreur de jugement» dans une entrevue qu'il accordait au DEVOIR. M. Duchesneau, lui, a tenu à s'excuser auprès du président de la Fraternité.

En entrevue, M. Duchesneau s'était largement avancé sur la réorganisation du SPCUM et avait aussi laissé filtrer certains détails de l'entente de principe intervenue entre la Fraternité et les autorités de la CUM pour le renouvellement de la convention collective.

Les propos de M. Duchesneau rapportés dans nos pages ont fait bondir le président du syndicat, Yves Prud'Homme: «Nous considérons que le directeur Duchesneau aurait avantage à éviter les déclarations à l'emporte-pièce que nous jugeons irresponsables, qui ne font

que nuire au climat de travail au sein du SPCUM et compromettent sérieusement les relations harmonieuses qu'il dit souhaiter entretenir avec la Fraternité», indique un communiqué.

Sur le «projet» de constitution d'une «force de réserve» qui viendrait compenser une diminution des effectifs réguliers, le syndicat prévient la direction de la police que «la Fraternité ne s'associera pas à une baisse des services à la population déguisée sous le couvert d'une réorganisation».

Dans un autre communiqué, le directeur du SPCUM rappelle qu'il est toujours convenu que les modifications faisant suite à la réorganisation feront l'objet d'ententes avec la Fraternité et qu'aucune mise à pied n'est prévue au SPCUM. M. Duchesneau précise «avoir réfléchi à voix haute sur certaines hypothèses encore à l'examen». Le communiqué précise qu'il faut prendre garde de ne pas faire dire à l'article ce qu'il ne dit pas.

Mais selon le syndicat, l'entrevue accordée au DEVOIR par M. Duchesneau n'en constitue pas moins «une erreur de jugement qui, nous l'espérons, n'est attribuable qu'à un manque flagrant d'expérience».

Le chef de la police regrette par ailleurs «des propos jugés offensants par le président de la Fraternité». Jacques Duchesneau avait qualifié de «conneries» un geste récent posé par le président du syndicat dans le cadre des moyens de pression exercés par les policiers. Le directeur du SPCUM explique qu'il voulait illustrer que «certaines actions, peu importe qui en est l'auteur, sont nuisibles à l'image de la police et des policiers».

M. Duchesneau répète qu'il se réjouit «de la nouvelle attitude d'ouverture du syndicat», alors que M. Prud'Homme affirme que «la Fraternité a toujours cru à la nécessité d'établir un dialogue franc et constructif basé sur le respect mutuel».

Restructuration scolaire

Premier raté

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

La consultation lancée jeudi par le président de la CECM sur la restructuration scolaire est à peine entamée qu'elle connaît son premier raté: le Comité central des parents de la CECM s'est plaint hier de n'avoir jamais été informé de cette démarche, ni consulté lors de l'élaboration des scénarios proposés.

Jeudi, le président de la CECM François Ouimet annonçait la tenue d'une grande consultation auprès des parents montréalais, qui auront à se prononcer sur six scénarios possibles de restructuration scolaire. L'un de ces scénarios, celui de la constitution d'une commission scolaire à la double identité, à la fois confessionnelle catholique et linguistique francophone, semblait privilégié par la CECM.

La présidente du Comité central des parents, Danielle Lia, n'a pas apprécié la manœuvre: «J'ai appris la tenue de cette consultation en écoutant la télévision ce soir-là, dit-elle, et je n'avais pas été invitée à la conférence de presse».

Le Conseil de la CECM compte, en plus des commissaires élus par la population, quatre parents-commissaires choisis comme représentants de la minorité linguistique anglophone, et deux autres choisis par le Comité central des parents pour les représenter au Conseil des commissaires.

Il semble, selon Mme Lia, que ces deux parents ont été informés la veille de la conférence de presse des propositions qui allaient être présentées, et aucune information n'est parvenue directement, ni de ces deux parents, ni de la part de la direction de la CECM, au Comité central des parents.

«Nous sommes des partenaires de la CECM, nous aurions souhaité être intimement associés à la réflexion et à la démarche de consultation que la CECM veut mener sur la restructuration scolaire», ajoute Mme Lia.

D'autant plus que le Comité central des parents avait amorcé il y a quelques semaines un processus de réflexion, en créant un sous-comité de travail qui étudiait les meilleures façons possibles d'informer les parents montréalais des enjeux de la loi 107 sur la restructuration scolaire. Ce sous-comité avait été mis sur pied parce que la direction de la CECM ne semblait pas prendre position dans ce dossier.

Mme Lia ajoute ne pas vouloir juger pour le moment la pertinence des six scénarios proposés par M. Ouimet, mais elle ajoute que «nous nous sentons coincés, obligés de fonctionner dans ce programme de consultation».

«Pour la grande majorité des parents, ajoute-t-elle, il est extrêmement important de savoir si son enfant pourra continuer à fréquenter l'école de son quartier, qu'on soit catholique, musulman ou non croyant». Le sous-comité du Comité central des parents doit se réunir jeudi le 21 avril pour discuter de la suite des événements.

EN BREF

VISITES MUSÉALES À RABAIS

La Société des directeurs de musées montréalais lancera d'ici dix jours la Carte-musées Montréal donnant à ses détenteurs des rabais dans les 17 musées membres du regroupement. Cette promotion débutera en juin prochain et s'étendra sur toute l'année.

De plus, la carte Accès-Montréal émise par la Ville, disponible aux seuls résidents de Montréal, offrira dès 1er mai des réductions dans 15 musées de la métropole: musée des Beaux-Arts, musée d'Art contemporain, musée McCord, musée Redpath, musée des Arts décoratifs, musée des Hospitalières de l'Hôtel-Dieu, musée Marc-Aurèle Fortin, musée du Château Ramezay, Centre canadien d'architecture, Lieu historique national Sir George-Étienne Cartier, maison Saint-Gabriel, Centre mémorial de l'Holocauste, Centre d'histoire de Montréal, musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal (Pointe-à-Callières), musée David M. Stewart.

DÉSENGORGER LA COUR MUNICIPALE

Faute de budget pour construire tel que prévu un nouvel édifice pour habriter la cour municipale, la Ville de Montréal déménagera les sections perception et circulation dès juillet prochain. Cette mesure touchera 85 fonctionnaires qui logeront dorénavant dans l'édifice Chaussegros-De Léry. La vétusté des bureaux actuels affecte l'efficacité du service, rendant difficile l'accès à la population. Dans une deuxième phase de cette opération de réorganisation, au coût de 5 millions\$, la municipalité créera une cour n'entendant que des causes liées à la circulation. Le traitement des dossiers se verra accéléré. L'implantation est prévue pour l'hiver 1995.

UN TGV POUR QUÉBEC EN 2002?

Le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier, espère que l'éventuelle acceptation du dossier des Jeux olympiques de 2002 influencera celui du train à grande vitesse (TGV) dans le corridor Québec-Windsor. De passage à Montréal, le maire L'Allier a soutenu hier que «les gouvernements se hâtent trop lentement», alors qu'il s'agit, selon lui et son homonyme montréalais, Jean Doré, d'un moteur économique de première importance. «Et il (le TGV) doit être un véritable concurrent de l'avion et non pas un autobus nourri aux amphétamines», prévient M. L'Allier.

(LE DEVOIR)

Le mouvement antitaxes veut une enquête

LE DEVOIR

À l'approche d'un rapport confirmant des irrégularités survenues de 1987 à 1990 dans les remboursements de dépenses par des cadres de la STL, le Mouvement antitaxes Laval exige que l'enquête s'étende maintenant aux fournisseurs.

Le porte-parole de ce mouvement de citoyens, le notaire André Turgeon, à l'origine des premières demandes d'accès à l'information concernant la gestion de la Société de transport de Laval (STL), s'est toutefois réjoui hier de voir que le rapport comptable rendu public par la STL arrive aux mêmes conclusions que son groupe.

Ce rapport fait état de réclamations très élevées entre 1987 et 1990 pour certains employés et souligne que de nombreuses pièces justificatives sont manquantes ou tout à fait incomplètes.

Le Salon de la femme honore Lise Bissonnette

MARIE LAURIER
LE DEVOIR

À tout seigneur tout honneur: Lise Bissonnette, directrice du DEVOIR, a été proclamée hier *in absentia* parmi les femmes exceptionnelles qui ont marqué le dernier quart de siècle.

À son tour, Madame Bissonnette, qui assiste présentement à un congrès à Paris, a choisi son homologue de l'orchestre de chambre I Musici de Montréal, William Saint-Hilaire, comme jeune professionnel ayant toute la compétence pour assurer la relève et assumer une fonction de gestion dans le domaine artistique.

Le Salon de la femme de Montréal, qui tenait son gala de 25e anniversaire à la Place Bonaventure parmi des centaines d'invités, a ainsi rendu hommage à 13 personnalités «émérites» qui ont contribué chacune dans leur sphère d'activité au rayonnement de la femme et au développement de la société.

Ce sont Louise Roy en administration publique, Lise Watier en entrepreneurship, Ludmilla Chiriac en arts, l'organisme Aféas en travail collectif, Aoura Bizzarri au nom des communautés culturelles, Janette Bertrand en communications, Soeur Estelle Lacourcière en éducation, Lise Bissonnette pour son engagement professionnel, Thérèse Duval-Durand comme femme chef cuisinier, Antonine Maillet en littérature, Lise Bacon en politique, Lise Thibodeau en sciences, l'autre Louise Roy en sport comme fondatrice du tour de l'île de Montréal.

Quatre jeunes femmes et un collectif ont été choisis comme recrues de



PHOTO JACQUES NADEAU

Jacqueline Vézina a reçu le titre de «femme exceptionnelle».

l'avenir: Desneiges Pépin en agriculture, Emmanuelle Lamoni pour les communautés culturelles, William Saint-Hilaire pour l'engagement professionnel, Christine Lamarche, comme femme chef d'entreprise, Le Regroupement des cuisines collectives du Québec pour le travail d'équipe.

Le public a pour sa part couronné de «roses d'or» Francine Ruel, la Léone de

Scoop et Patrice L'Écuyer. Le vote populaire a jugé ces deux comédiens les plus empathiques parmi la dizaine de finalistes aux titres, soit Sonia Benezra, Pascale Buisson, Céline Dion, Macha Grenon, et du côté masculin Martin Drainville, Rémy Girard, Guy Monograin et Roch Voisine.

Mais la maîtresse d'oeuvre de cet événement qui attire depuis 25 ans des foules considérables, Jacqueline Vézina, a également eu droit à un hommage tout à fait particulier quand elle a été invitée à monter sur la scène pour recevoir à son tour le titre de «femme exceptionnelle».

Car au plan de l'organisation des grands événements, Mme Vézina n'a pas son pareil ni sa pareille et elle entend poursuivre dans cette voie du succès en proposant une autre version d'un salon populaire. «Je ne jette pas la serviette, comme on l'a laissé entendre, disait-elle hier au DEVOIR. Il est évident qu'après 25 ans il faut trouver un nouveau souffle, une nouvelle jeunesse».

De toute façon le Salon de la femme a fait la preuve de son efficacité en réunissant les hommes et les femmes.

Aussi le salon de 1995 pourrait bien s'appeler celui du couple, de la famille ou peut-être bien, pourquoi pas, le Salon du printemps?

Jacqueline Vézina se donne tout le temps pour y penser, elle connaît déjà la recette qui fera du futur salon une autre réussite. Le 25e Salon de la femme se poursuit jusqu'à dimanche.

«Sans préjudice»

Trois-Pistoles, le lundi 11 avril 1994. Ayant désir de mettre fin à une affaire pour laquelle les journalistes me téléphonent depuis plus d'un mois, prenez, professionnels folliculaires, connaissance des articles suivants:

1. Je n'ai rien à redire du jugement de l'Honorable Bernard Gratton de la Cour Supérieure de Montréal: selon les informations qui lui ont été présentées, il m'a paru avoir agi en bon père de famille, en douce équité et justice.
2. Je n'ai rien à redire du journal Le Devoir qui a bien davantage besoin de prières que de leçons sur l'éthique professionnelle.
3. Je n'ai rien à redire de Nathalie Petrowski: avant, j'avais de l'estime très grande pour elle. Maintenant, c'est de l'admiration.

En conséquence, j'ai fait parvenir le 6 avril dernier, un chèque de 34 971,26 \$ à Madame Lise Payette et un autre de 26 015,32 \$ à Monsieur Richard Martin.

Jusqu'à ce jour, mes frais avocatsiers s'élèvent à 39 300,00 \$. Et l'on me réclame encore 25 000,00 \$! Pour cette affaire, je pourrais donc déboursier plus de 125 000,00 \$. Je ne croyais tout de même pas avoir fomenté la Guerre des Étoiles! Il y a décidément quelque chose de pourri et ce n'est pas seulement en royaume de Danemark. Morale moliéresque de la chose: si certains voient leur réputation être lavée, d'autres le sont tout court, c'est selon. Adieu donc aux deux années sabbatiques inscrites à mon programme avec la fin de *Montréal P.Q.*! Pour donner raison au Magazine Croc, je devrai redevenir une menace pour les forêts québécoises. Et bien davantage que la présidence gratuite d'un gratuit Tribunal d'honneur(!) pour écrivains, j'accepterais plutôt pour les deux prochaines années:

- A) Tout contrat d'écriture, même vaudevillesque, de plus de cinq mille dollars;
- B) Toute décoration, toute médaille et tout prix littéraire, touristique ou politicien dont la valeur excéderait dix mille dollars;
- C) Toute offre raisonnable, du genre de celle que les Archives Nationales et la Bibliothèque Nationale du Canada ont faites à Pierre Elliott Trudeau et à Michel Tremblay, pour les beaux et bons manuscrits et tapuscrits que je possède.

Parents, amis, spéculateurs et tutti quanti sont instamment priés de se manifester sans plus d'autre invitation. Je promets de répondre à tous ceux qui me fourniront une enveloppe de retour de même qu'un timbre l'oblitérant.

Pour le reste, écrivons l'Infâme en soi et cultivons, bien qu'appauvri, notre jardin (Voltaire).

VICTOR-LÉVY BEAULIEU
31 Premier Rang est
Trois-Pistoles G0L 4K0
418-851-1535

Joies de Lire

À paraître

4^e année du primaire
Les Joies de lire propose des contes, des poèmes, des découvertes et des réflexions. Ce manuel est rempli de fêtes, d'animaux familiers ou sauvages, d'aventures et de souvenirs d'enfance; de tout ce que nous ne voulons pas oublier!

5^e année du primaire
Soixante-trois textes composent cet ouvrage. Ils apportent des images, des échos de tous les coins du monde, leur histoire ainsi que leurs coutumes. De quoi rêver, de quoi réfléchir.

6^e année du primaire
Les soixante-quinze auteurs nous invitent à vivre toute une variété d'émotions et de connaissances à travers des images et des mots utiles absolument amusants et agréables. Ce livre de lecture représente des heures d'enchantement, de curiosité et de tendresse.

4^e année
ISBN 2-7601-3476-8 (246 p.)

5^e année
ISBN 2-7601-3481-4 (280 p.)

6^e année
ISBN 2-7601-3491-1 (334 p.)

guérin Montréal Toronto
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada
Tél.: (514) 842-3481
Téléc.: (514) 842-4923

• LES ACTUALITÉS •

Au cours des 50 prochaines années

Hydro-Québec versera 66 millions\$ aux Montagnais

L'entente de principe fera l'objet d'un référendum à la mi-juin

LOUIS-GILLES FRANCOEUR
LE DEVOIR

En vertu d'une entente de principe conclue dans la nuit de jeudi à vendredi, Hydro-Québec versera au moins 66 millions\$ au cours des 50 prochaines années aux Montagnais des réserves Uashat-Maloténa en compensation pour les impacts du projet SM-3 sur leurs activités traditionnelles et pour stimuler leur développement communautaire.

Cette entente, la deuxième du genre signée avec les Montagnais, ne constitue en rien, ont affirmé hier les porte-parole de la société d'Etat et des autochtones, une renonciation partielle ou totale à leurs droits ancestraux, un sujet en négociation depuis 15 ans entre le Conseil atikamek-montagnais (CAM) et le gouvernement québécois.

L'entente de principe annoncée hier, qui sera l'objet d'un référendum à la mi-juin dans les deux réserves, sera sûrement contestée

par les traditionalistes de cette nation, dont on pourra ainsi mesurer l'audience.

L'entente ne porte que sur la «Phase 1» du projet SM-3, la deuxième phase ayant été décrite comme étant l'éventuel détournement des rivières Carheil et Aux Pékans, deux tributaires de la Moisie que les gouvernements ont décidé d'épargner en raison des impacts imprévisibles du projet. SM-3, ainsi amputé, coûtera 2,4 milliards\$ et produira 620 MW d'énergie de base, avec possibilité d'augmenter cette performance si Hydro trouve le moyen de turbiner une ou deux fois de plus la même eau aux sites SM-2 et SM-1.

Contrairement à ce qu'avaient affirmé les porte-parole d'Hydro-Québec lors des audiences du BAPE, le chef de la direction, M. Armand Couture, a déclaré hier que le projet sera rentable sans le détournement des eaux de la grande rivière à saumons, confirmant ainsi l'évaluation de la commission.

Le projet suscitera entre 900 et 1000 em-

plois dans la région en pleine année d'élection...

L'entente prévoit que les Montagnais ne vont «retarder d'aucune manière» le projet, qu'ils ne présenteront aucune réclamation supplémentaire à propos de ses impacts et qu'ils n'intenteront aucune procédure juridique contre lui.

Traditionalistes

Hydro-Québec estime que la communauté montagnaise, si elle ratifie l'entente, ne pourra être tenue responsable des gestes que pourraient poser des individus, ce qui n'est pas impensable de la part de certains traditionalistes, qui ont l'appui de puissants groupes américains.

Les compensations versées par Hydro-Québec valent 20,9 millions\$, en argent d'aujourd'hui. Cette somme comprend un versement de 7,4 millions\$ au Fonds économique communautaire au moment de la signature,

530 905\$ par année pendant 50 ans et 308 267\$ par année au Fonds de soutien des activités traditionnelles.

Comme dans l'entente de principe annoncée la veille avec les Inuit, une société mixte gèrera les millions destinés aux travaux «remédiateurs», le gros coup de balai, en somme, derrière les béliers mécaniques.

Les Montagnais ont aussi obtenu diverses assurances en matière de formation, d'embauche et de priorité dans l'octroi des contrats dans plusieurs secteurs.

Les porte-parole d'Hydro-Québec ont précisé que d'autres compensations, d'une valeur indéterminée, seront aussi versées aux collectivités blanches de la région en vertu de la même politique de compensations de la société d'Etat.

Les premiers contrats destinés au prolongement de la route et à la percée des premiers stationnements et campements ont été signés hier et la machinerie lourde s'ébranle

ra lundi car l'échéancier serait très serré. Hydro-Québec affirme détenir des autorisations des deux gouvernements même si le mécanisme d'approbation des projets est loin du point final.

Des centaines d'autorisations, qui seront accordées après étude des plans de détail, vont devoir être accordées par Québec et Ottawa sans pour autant remettre en question le feu vert donné globalement au projet.

Le négociateur des Montagnais, Me Michel Gauthier, a regretté pour sa part que cette entente intervienne dans un contexte juridique où la question des droits ancestraux n'est pas réglée par une convention générale, comme c'est le cas pour les Cris et les Inuit. C'est à cette grande convention que s'ajoutent les ententes particulières pour chaque projet. L'entente sur SM-3 pourrait, à ce titre, contenir un mécanisme de partage des profits, a-t-il dit, une formule qui n'a encore été couchée dans aucune convention du genre.

Pas de pêche «sportive» dans le golfe du Saint-Laurent

LOUIS-GILLES
FRANCOEUR
LE DEVOIR

La reconstitution des stocks de morues est si lente et difficile qu'après avoir interdit la pêche commerciale aux poissons de fond, Ottawa étend ce ban aux pêches «sportives» et de subsistance, qui donnaient lieu, semble-t-il, à des «exagérations» de taille à certains endroits.

L'interdit touchera tout le golfe du Saint-Laurent jusqu'à Terre-Neuve, sur son flanc sud-ouest. La côte est de Terre-Neuve ainsi que la zone de pêche qui s'étend jusqu'à la Nouvelle-Écosse avaient aussi été fermées à la pêche récréative et de subsistance.

La décision du ministre fédéral des Pêches et Océans, M. Brian Tobin, a été annoncée jeudi et prend effet immédiat.

Le ministre n'a toutefois pas fermé la porte à une véritable pêche récréative, pratiquée en été ou à l'automne par les touristes avec des pêcheurs plus disponibles que jamais!

Cette pratique a été interdite à Terre-Neuve et sur la côte atlantique en raison du marché parallèle qui se constituait sous prétexte de pêche de subsistance.

Le ministère n'a pas divulgué de données nouvelles sur les stocks de poissons, qui préciseraient si les stocks de poissons récupèrent ou non des décennies de surpêche et de

destruction de l'habitat marin. On peut imaginer cependant, d'après la sévérité de la décision fédérale, que le rythme de reconstitution des populations est en deçà des prévisions de l'an dernier alors qu'une telle mesure n'était pas envisagée.

Un faisceau de raisons explique le déclin des poissons de fond sur le plateau atlantique, dont la surpêche et l'utilisation d'engins qui détruisaient le fond marin en le raclant.

Les chercheurs essaient d'évaluer l'importance de la prédation des morues par les phoques, qui ne serait pas négligeable puisque, contrairement aux poissons adultes, à peu près disparus, les jeunes morues se tiennent en surface, où elles sont vulnérables.

La population de phoques, quant à elle, augmente sans cesse en raison de la diminution de la chasse, attribuable aux campagnes des animalistes des deux continents.

Enfin, les chercheurs pensent que le refroidissement des eaux au large de Terre-Neuve, un phénomène possiblement lié à l'effet de serre, ferait fuir les poissons ou nuirait à leur survie dans cette région.

Ce refroidissement serait — il s'agit de deux hypothèses — lié soit au déplacement de courants marins ou à l'apport plus abondant de glaces du pôle Nord, en raison du réchauffement constant de la planète.

Mesures «anodines»?

Québec (PC) — Pour le porte-parole de l'Opposition, Jean Filion, les mesures visant à améliorer les relations entre le ministère du Revenu, les contribuables et les mandataires, annoncées jeudi par le ministre André Vallerand et le chef du gouvernement Daniel Johnson, sont «anodines, timides et ne corrigent en rien les iniquités les plus flagrantes de notre régime de perception fiscale».

«Il s'agit, a-t-il affirmé hier, d'une opération médiatique improvisée pour redorer l'image fort ternie du gouvernement libéral.» Les 18 mesures retenues par le gouvernement sur les 45 proposées par le Group de travail mentionnent, entre autres, la rédaction éventuelle d'une charte des

droits des contribuables et l'instauration de droits d'opposition et d'appel. Revenu Québec n'a pas retenu, pour l'instant, les recommandations touchant les taux d'intérêt élevés exigés des retardataires et aussi longtemps que des négociations avec le ministère des Finances sur les impacts d'un réduction des taux ne seront pas complétées.

Alors que MM. Johnson et Vallerand sont convaincus que les mesures retenues «vont rétablir le climat de confiance entre l'Etat-percepteur et les contribuables», le critique péquiste a parlé de timidité et d'ignorance «des principes rigoureux d'équité fiscale et des procédures transparentes».

Après la tempête...



PHOTO PC

LE GOUVERNEMENT fédéral a calmé l'ire des pêcheurs de la Nouvelle-Écosse hier en annonçant une réduction de 30 000 à 9000 tonnes du quota de pêche au colin accordé aux bateaux étrangers. Sur cette photo, datant de juillet 1993, on voit la flottille de pêcheurs qui avaient forcé, pendant une semaine, le chalutier russe Pioner Murmana à rester à quai au port de Shelbourne en guise de protestation contre la pêche étrangère.

Emploi pour les jeunes

Ottawa ne peut plus attendre

Ottawa (PC) — Conscient que l'annonce de sa stratégie d'emploi pour les jeunes pourrait causer des frictions avec le Québec, le gouvernement fédéral a décidé qu'il ne pouvait plus attendre.

«Il y a beaucoup de jeunes qui ont hâte de se trouver un emploi. Nous avons pris un engagement envers ces jeunes qui comptent sur nous pour trouver des solutions», a indiqué hier le ministre du Perfectionnement des ressources humaines Lloyd Axworthy au cours d'un bref entretien accordé à la Presse Canadienne.

«Les juridictions ne sont pas absolues», a entonné le ministre des relations intergouvernementales Marcel Massé au cours d'un point de presse.

Selon M. Axworthy, les programmes annoncés hier doivent s'intégrer dans la réforme globale des programmes de sécurité sociale.

Il a expliqué que les provinces ne devraient pas s'étonner du geste d'Ottawa car des consultations à ce sujet ont été entamées avec toutes les provinces et que les intentions du gouvernement fédéral étaient connues depuis belle lurette.

«Ce n'est une orientation centralisée. Le programme de prêts pour étudiants est un programme partagé, le programme de Jeunes stagiaires est un programme partagé et les mesures liées au savoir ont été propo-

sées par les provinces. Le seul programme qui émane strictement du fédéral c'est le Service jeunesse Canada... C'était dans notre programme électoral l'automne dernier.»

Le ministre a ajouté que les provinces s'étaient entendues pour créer des mécanismes afin d'éviter les doublons. Pour ce qui est du programme de Jeunes stagiaires, ce sont les conseils sectoriels qui devront s'occuper de la préparation des cours, a souligné le ministre.

La stratégie d'emploi à l'égard des jeunes prévoit une enveloppe budgétaire de 684,5 millions\$, dont 479 millions\$ pour financer le programme de prêts aux étudiants. Ces fonds ont été réaffectés à l'intérieur du budget du ministère du Perfectionnement des ressources humaines.

Cette stratégie d'emploi comprend plusieurs volets: le Service jeunesse Canada, le programme Jeunes stagiaires, le Programme d'emploi d'été, de nouvelles initiatives touchant les prêts aux étudiants, des mesures liées à l'acquisition du savoir et un programme de lutte contre le décrochage scolaire.

Service jeunesse Canada a été conçu pour permettre aux jeunes d'acquies une expérience de travail en faisant des travaux communautaires: reforestation, contrôle de la pollution, garde des enfants, etc. Ils toucheront environ 10 000\$ par année.

Pénurie de médecins en région

Plan d'action trouvé

RACHEL DUCLOS
LE DEVOIR

Réunis en journée d'étude, jeudi, une quarantaine d'omnipraticiens de l'Abitibi-Témiscamingue se sont voté un plan d'action pour venir à bout de la pénurie de médecins qui sévit en région.

Ils réclament tout d'abord que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) reconnaisse la pénurie de médecins. Le MSSS estime qu'il manque 11 médecins, postes qui seront comblés cet été. Les omnipraticiens disent qu'il en faut 40.

Le MSSS n'avait pas encore reçu les résolutions des omnipraticiens de l'Abitibi-Témiscamingue hier après-midi. «Il semble y avoir un problème en Abitibi-Témiscamingue, on tente de trouver les facteurs explicatifs», a commenté l'attaché de presse de la ministre, M. Pierre Villeneuve.

Les médecins abitibiens réclament du MSSS une enveloppe budgétaire supplémentaire pour permettre l'établissement de 20 nouveaux médecins, en plus des douze boursiers qui doivent arriver cette année — les boursiers peuvent choisir de rembourser en argent leur prêt plutôt que d'aller en région. «Mais les boursiers remplacent à peine les départs», dit le Dr Yolaine Fournier, présidente de l'Association des omnipraticiens du Nord-Ouest.

Si les vingt postes ne sont pas comblés le premier juillet prochain,

les médecins demanderont à la Corporation professionnelle des médecins du Québec de donner des permis à des médecins étrangers qui s'engageront à s'installer pendant vingt ans dans la région. «J'ai déjà eu des téléphones de gens intéressés», affirme le Dr Fournier.

Les omnipraticiens abitibiens souhaitent également que le MSSS bloque le recrutement dans certaines régions où plus de postes qu'ailleurs sont comblés, pour que les nouveaux médecins aillent là où le besoin se fait le plus sentir. La Régie régionale de la Santé et des Services sociaux approuve. «On nous dit qu'il y a 92 postes à combler à Montréal, tant qu'ils ne les bloqueront pas, nous en avons la misère à recruter», affirme François Dumulon, directeur des ressources humaines.

Les médecins d'Abitibi-Témiscamingue veulent que les universités favorisent le recrutement en région, par exemple en forçant tous les étudiants à y faire un stage. «Les stagiaires sont notre plus grande source de recrutement», dit le Dr Fournier.

Les médecins vont travailler de concert avec la Régie régionale pour impliquer toute la population, qui est également touchée par le manque de médecins. La régie va également sonder la population d'ici quelques semaines, pour quantifier la pénurie d'effectifs médicaux.

Prix de journalisme René-Lévesque

Jean-V. Dufresne à l'honneur

LE DEVOIR

Le journaliste Jean-V. Dufresne a remporté le prix spécial du jury des Prix René-Lévesque décernés hier soir par l'Association des journalistes indépendants du Québec (AJIQ).

M. Dufresne, chroniqueur au Journal de Montréal depuis 1990, a été récompensé pour l'ensemble de son travail et sa contribution remarquable au journalisme québécois.

La journaliste Mme Liliane Besner a pour sa part remporté le prix de journalisme destiné à un reporter indépendant de la presse électronique pour ses reportages sur les enfants handicapés intitulés, «Le Soleil se lève pour tout le monde» et «Entre l'ombre et la lumière», présentés dans le cadre de l'émission Comment ça va sur les ondes de Radio-Canada. Le prix René-Lévesque en presse écrite pour un journaliste

indépendant membre de l'AJIQ a quant à lui été décerné à M. Jean-Benoît Nadeau pour un reportage sur la Caisse de dépôt et placement publié en deux volets dans le magazine L'Actualité en septembre 1993.

Enfin, M. Jean-Hugues Roy a été choisi par le jury pour recevoir le prix René-Lévesque attribué à un journaliste indépendant de la presse écrite non membre de l'AJIQ. Ce dernier a été récompensé pour un reportage intitulé «Boys N Hood», publié dans l'hebdomadaire Voir en août 1993.

Tous ces lauréats se sont vu décerner des prix de 2000\$ chacun. Les prix de journalisme René-Lévesque, attribués pour perpétuer la mémoire de René-Lévesque et souligner le travail fait par les journalistes indépendants, étaient décernés pour la première fois cette année.

Trop de diplômés néo-écossais en enseignement

Halifax (PC) — La Nouvelle-Écosse a décidé de réduire de moitié le nombre d'enseignants qui obtiennent leur diplôme, chaque année, en s'abonnant des programmes de pédagogie dans deux universités et en fermant un collège de formation d'enseignants vieux de 140 ans.

Ce ne sont pas des décisions faciles à prendre, mais elles ont été longuement débattues, et par plusieurs

personnes, a expliqué le ministre de l'Éducation, John MacEachern, hier. Ce n'est que la première étape du processus de rationalisation du système collégial et universitaire de la province. M. MacEachern a indiqué que le prochain programme à subir les effets de la restructuration sera celui du génie.

Les écoles de formation en affaires sont également visées.

EXPOSITION
MICHEL LEROUX
AU CENTRE D'ART MORENCY
jusqu'au dimanche 24 AVRIL 1994

Heures d'ouverture :
lundi, fermé
mardi, mercredi, jeudi et
vendredi, de 10 h à 18 h
samedi, de 11 h à 17 h
dimanche, de 11 h à 17 h

2180, rue de la Montagne
Montréal H3G 1Z7
(514) 845-6442

CENTRE D'ART
MORENCY
DEPUIS 1906

LIBRAIRIE
LE BOUQUIN
Heures d'ouverture:
lundi, mardi, mercredi: 9h à 20h,
jeudi, vendredi: 9h à 21h, samedi: 9h30 à 17h
395, Boul. Cartier, Laval
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844

Nous vendons les publications
du gouvernement du Québec:
- lois, règlements
- livres administratifs, techniques
- livres d'art, etc.
Commandes téléphoniques
acceptées.

CONCESSIONNAIRE DES
PUBLICATIONS DU QUÉBEC

POUR LE PLAISIR D'EN SAVOIR PLUS
Dans le magazine Québec Science, ce mois-ci :

- Chercheurs inc. Comment la recherche se fait privatiser
- Les téléphones de demain
- Recettes pour nouveaux médicaments
- Les zoos, arches de Noé
- Quand la science se fait culture
- Chronique opinion : Michael Smith, Prix Nobel de chimie 1993

En vente en kiosque

Informations et
abonnements :
(514) 843-6888
(418) 657-4391

LE DEVOIR

POLITIQUE

Formation de la main-d'œuvre

Pas de menaces mais de la fermeté, dit Johnson

«Ce que nous recherchons n'est pas différent de ce qui existe pour les programmes sociaux»

PRESSE CANADIENNE

Se défendant de faire des menaces formelles au gouvernement fédéral, le premier ministre Daniel Johnson demeurait néanmoins ferme hier sur le dossier de la formation de la main-d'œuvre.

Il y aura une prochaine étape dans la mesure où le gouvernement fédéral veut saisir le gouvernement du Québec de ses propositions, indiquait-il ainsi en réaction à l'annonce, jeudi soir, du report par Ottawa de la conférence fédérale-provinciale sur la réforme des programmes sociaux qui devait avoir lieu lundi prochain et que M. Johnson menaçait de boycotter.

M. Johnson est ravi de la décision finalement prise par le gouvernement fédéral.

«Dans l'intérêt du Québec et de tout le processus, c'est une excellente décision», a-t-il souligné.

Mais il a précisé ne pas vouloir se livrer ainsi à un quelconque marchandage entre la réforme des programmes sociaux au Canada et le dossier particulier de la formation de la main-d'œuvre.

«Je ne fais pas vraiment de me-

naces de ce genre», a-t-il rétorqué lorsque la question lui a été posée. «Ce que nous avons voulu souligner, c'est que nous ne croyons pas que le processus suivi par le gouvernement fédéral était représentatif d'une véritable coopération et d'une vraie consultation.»

Il a ajouté souhaiter simplement que le gouvernement fédéral comprenne qu'il est dans l'intérêt de tous que les provinces administrent et contrôlent les programmes de formation de la main-d'œuvre.

Logique

«Ce que nous recherchons n'est pas différent de ce qui existe pour les programmes sociaux pour lesquels le fédéral distribue l'argent et qui sont en fait administrés par les provinces.»

«Il est plus logique pour les contribuables, les travailleurs et les sans-emploi que les provinces veillent au contrôle et à l'administration de ces programmes.»

«Ce qui n'exclut pas le fait que ceux-ci soient financés par des fonds fédéraux.» M. Johnson a fait ces déclarations à l'issue de l'inau-

guration, en banlieue de Montréal, des nouveaux locaux de la firme Harris Farinon Canada, spécialisée dans la production et le développement de produits de télécommunications sans fil.

L'entreprise est l'une des rares compagnies au Québec à consacrer 90% de ses ventes à l'exportation, autant grâce au développement technologique de haut niveau auquel elle se livre qu'à la mise en place du libre-échange. Ce constat a d'ailleurs fait dire d'entrée de jeu à M. Johnson, lorsqu'il s'est adressé au parterre d'invités réunis pour l'occasion:

«Le libre-échange, c'est un peu comme la formation de la main-d'œuvre. Quand il y a unanimité, les dossiers avancent rapidement!»

M. Johnson venait aussi souligner l'investissement, remboursable, de plus de deux millions\$ que le gouvernement du Québec apportait hier à la compagnie, doublé d'un pareil montant de la part du gouvernement fédéral dans le cadre de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement industriel conclue en 1991.



Daniel Johnson hier à Montréal: «Quand il y a unanimité, les dossiers avancent rapidement».

À la faveur de la nouvelle session de l'Assemblée nationale

Sept projets de loi sont «morts au feuillet»

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'assainissement des tribunaux administratifs, la création d'un conseil des tribunaux judiciaires, le dézonage agricole sont au nombre des sept projets de loi abandonnés par le gouvernement Johnson, à la faveur de la nouvelle session de l'Assemblée nationale.

Deux de ces projets de loi étaient l'oeuvre de l'ancien ministre de la Justice, M. Gil Rémillard. L'un avait pour but d'assainir les modalités de nomination et l'encadrement des tribunaux administratifs.

L'autre (144) proposait la création d'un conseil d'administration des tribunaux judiciaires, dans le but notamment d'améliorer le contrôle sur l'utilisation que font les juges des fonds publics.

M. Rémillard avait annoncé le dépôt de ce projet de loi au lendemain de troublantes révélations faites par le Vérificateur général, en décembre, selon que l'enveloppe de 1,2 million de dollars destinée aux dépenses de fonctions et de déplacement des juges «n'est pas toujours

engagée avec un souci d'économie». Le Vérificateur mentionnait le cas d'un juge qui s'était fait rembourser la somme de 5600\$ pour une réception en son honneur...

Le projet de loi 105 sur la justice administrative était attendu depuis longtemps. Les tribunaux administratifs sont des instances chargées de trancher les litiges entre les citoyens et l'État dans divers domaines comme le zonage agricole, les accidents de travail, l'évaluation foncière. Depuis des années, études et rapports mettent en lumière le foillis, le mauvais fonctionnement des tribunaux, la lenteur des procédures, quand ce n'est pas le favoritisme partisan dans la nomination des juges.

Dès 1987, le ministre proclamait que le temps était venu d'agir. Il a fallu attendre six ans, au printemps 1993, pour qu'enfin soit déposé un projet de loi qui se limite à réviser le processus de nomination des juges d'un nombre limité de tribunaux. Eh bien même cet effort timide est mis au rancart.

Le projet de loi 123, qui aurait facilité le dézo-

nage agricole, disparaît du paysage, également. Le ministre de l'Agriculture Yvon Picotte avait dit, l'automne dernier, qu'il retirerait ce projet de loi s'il ne parvenait pas à un consensus entre les agriculteurs et le milieu municipal. Ce consensus n'a jamais été atteint.

Le ministre de l'Environnement, M. Pierre Paradis, renonce à la création d'un Office de protection de l'environnement du Québec. Cet organisme, créé par le projet de loi 412 (qui traînait au feuillet depuis deux ans), aurait le mandat d'exécuter une partie des tâches dévolues au ministère de l'Environnement. Une querelle entre l'Environnement et les Finances serait à l'origine du retrait de ce projet.

Sept projets de loi sont donc «morts au feuillet», comme on dit dans le jargon parlementaire. Les autres sont:

■ le projet de loi 67 modifiant le Code des professions ayant pour but de faire financer l'Office des professions par les Corporations professionnelles;

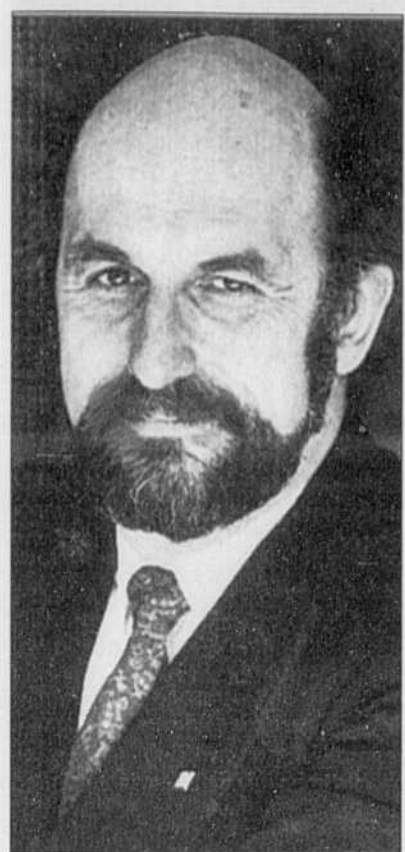
■ le projet de loi 127 sur le ministère de l'Agri-

culture afin de réviser le montant des taxes foncières et des compensations que le ministère devait rembourser en 1994;

■ le projet de loi 143 visant à confier au Groupement des assureurs automobiles les responsabilités assumées par l'inspecteur général des institutions financières en ce qui a trait à la cueillette et à la diffusion, auprès des assureurs, de renseignements concernant l'expérience en conduite automobile des personnes assurées.

Le règlement de l'Assemblée nationale prévoit que le gouvernement peut réintroduire un projet de loi à l'étape où son étude s'était rendue (adoption du principe, étude des articles en commission parlementaire, etc.) au plus tard durant la troisième séance suivant la fin du débat sur les discours inauguraux.

Le débat sur le discours inaugural a pris fin le 29 mars. Le gouvernement avait jusqu'à mercredi dernier pour ressusciter ces projets de loi. Il ne l'a pas fait. S'il désire un jour les ranimer, il devra les présenter de nouveau et reprendre leur étude de zéro.



Guy Bouthillier

PHOTO ARCHIVES

Dans le comté de Borduas

Bouthillier affrontera Charbonneau

LE DEVOIR

La recherche de l'investiture péquiste dans le nouveau comté de Borduas promet une rude lutte. Président du Mouvement Québec-Français, Guy Bouthillier fera face à l'ancien député Jean-Pierre Charbonneau.

Professeur de science politique à l'Université de Montréal, M. Bouthillier souhaite poursuivre à l'intérieur du PQ l'oeuvre entreprise à la tête du MQF. Il estime qu'en intégrant le caucus parlementaire, il sera en mesure de s'assurer que la langue française y conservera tous ses droits. «Je veux être sûr que les idées du MQF vont triompher au sein du PQ».

La décision du professeur Bouthillier de se porter candidat risque toutefois d'engendrer des tensions et de troubler la vie politique des péquistes de Borduas. À l'instar de Jean-Pierre Charbonneau, il est doté d'une forte personnalité.

De caractère bouillant, il est un bon communicateur et un redoutable animateur. Et surtout, il réside dans le comté d'Outremont.

Mais Guy Bouthillier se défend bien d'être un parachuté. Au cours d'un entretien téléphonique, il a déclaré au DEVOIR que s'il a accepté de se présenter dans Borduas, c'est que de très nombreux militants du comté l'ont prié de le faire.

Et parce que dans son esprit, le parachutage n'est pas une notion géographique mais politique. «Si je suis là, c'est parce que les militants du comté sont venus me voir pour me demander si cela m'intéressait».

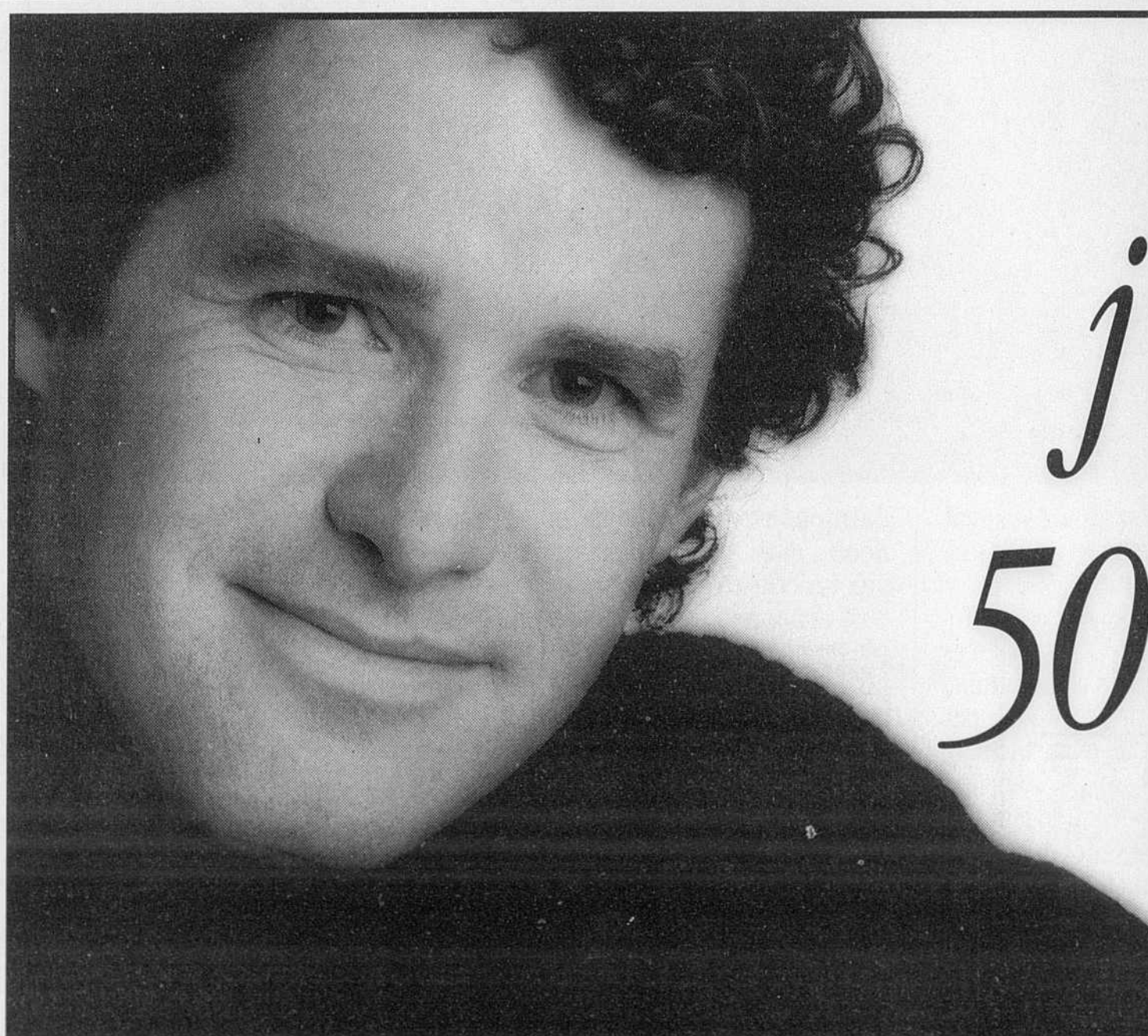
Avant de se lancer dans une aventure aussi périlleuse, le nouvel aspirant-candidat a-t-il obtenu la bénédiction du chef du parti? À cette question, il répond: «Je mène ma campagne à partir du sol et non à partir du ciel».

Cela dit, M. Bouthillier reconnaît que le métier de député «ne s'exerce pas par fax mais en vivant au milieu du monde qui nous confie la mission de les représenter». Aussi a-t-il l'intention d'aller demeurer dans le comté. Pour l'instant, il s'estime dans la même position que deux illustres chefs du parti.

Il rappelle que M. Lévesque, qui demeurait à Montréal, fut député de Taillon. Et que M. Parizeau, qui réside dans Outremont, est député de L'Assomption.

Guy Bouthillier sait que face à un adversaire aussi redoutable que Jean-Pierre Charbonneau, la victoire n'est pas acquise. Mais cette perspective le reconforte. Parce que, explique-t-il, si on m'avait offert un comté, ça aurait plus facile, mais je n'aurais pas eu toute ma liberté. «Moi, je n'ai pas de bretelles».

Le comté de Borduas englobe notamment les municipalités de Beaucourt, Saint-Hilaire, et plusieurs autres localités de la vallée du Richelieu. C'est une partie de l'ancien comté de Verchères, où le PQ sera représenté par Bernard Landry.



Beau temps, mauvais temps,
je fais minutieusement le relevé
des compteurs afin d'assurer
la précision
de votre
facture.

j'ai
le plaisir d'avoir
tous les jours un contact direct
avec nos clients d'Hydro-Québec
qui fête cette année ses
50 ans

À Hydro-Québec, nous avons pris
de l'expérience avec les années.
Mais nous restons jeunes pour
mieux vous servir. Et nous y
mettons toute notre énergie.

Appelez-nous au 1-800 ÉNERGIE

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

50 ans d'énergie



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DES BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2
Fax: (514) 845-7874 Tél: (514) 981-0000

La maîtrise des intangibles

Jacques Moffet

Releveur de compteur
Région Montmorency



Les habitants des hauts plateaux de Madagascar pratiquent la *famadihana*, célébration du retour des morts parmi les vivants; jour béni des retrouvailles avec les amis et la famille.

Quelques mois après le décès, on ramène le défunt à sa maison où une grande cérémonie a lieu en l'honneur de sa visite. Un à un, les invités viennent prendre de ses nouvelles puis fêtent toute la nuit au rythme de l'*amponga* (tambour) et du *gorodao* (accordéon). Comme dit un vieux proverbe malgache «Un mort n'est jamais mort tant qu'un vivant se souvient de lui.»

Ici comme ailleurs, les rituels qui entourent la mort se déroulent selon les exigences spirituelles de chaque culture.

Urgel Bourgie reconnaît ces différences. Avec un réseau de 75 complexes funéraires au Québec, la maison continue de grandir au rythme de l'évolution des mœurs, s'adaptant aux nouvelles demandes d'une société de plus en plus diversifiée.

Dotés de chapelles oecuméniques où peuvent être célébrées diverses formes de cérémonies, les 3 Jardins commémoratifs de la Rive-Sud, de Laval et de Montréal accueillent les gens de toutes religions et de toutes croyances. Ces Jardins offrent

l'atmosphère paisible de boisés et de fleurs, ainsi que tous les services reliés aux funérailles et à la sépulture.

Grâce à la formule toute simple des pré-arrangements, vous pouvez vous assurer à l'avance que vos convictions profondes seront connues.

Pour plus d'informations, remplissez le coupon ci-contre et recevez le Dossier Prévoyance. Ce document a été conçu pour les gens prévoyants qui désirent se familiariser avec les multiples conséquences pratiques et juridiques qu'entraîne un décès. Références, ressources et précieux détails répondent

à toutes ces questions que vous ne vous êtes jamais posées.

Oui, je souhaite recevoir le Dossier Prévoyance.

Nom

Adresse

Ville Code Postal

No. de tél. Maison Travail

Envoyez ce coupon à : Urgel Bourgie Limitée
2630, rue Notre-Dame Ouest, Montréal (Québec) H3J 1N8

Si vous préférez obtenir l'information par téléphone, n'hésitez pas à communiquer avec l'un de nos conseillers en composant le (514) 932-2225.

URGEL BOURGIE

LE DEVOIR

LE MONDE

Les «invités» sont bien traités à Ilijas

Ottawa persiste à minimiser la crise des otages canadiens

Les 16 Casques bleus canadiens détenus par les Serbes à Ilijas, en Bosnie, sont bien traités, a assuré le major-général John MacInnis, commandant des forces canadiennes dans l'ex-Yougoslavie.

D'APRÈS PC

Sarajevo — «Nous avons eu des contacts directs, face-à-face, avec des représentants du groupe (...) Ils sont traités davantage comme des hôtes que comme des otages», a-t-il précisé de Zagreb, en Croatie.

Le major-général a indiqué que les Serbes de Bosnie n'avaient présenté aucune demande pour la libération des casques bleus du 1er bataillon du Royal 22e régiment, rattaché au 12e Régiment blindé basé à Valcartier. M. MacInnis espère que les Québécois seront libérés bientôt.

Des observateurs pensent que les soldats canadiens sont détenus en représailles aux frappes aériennes de l'OTAN contre leurs positions. Les casques bleus ont été pris tôt jeudi près de Visoko, et amenés dans une école de Ilijas. Trois observateurs de l'ONU et leur traducteur sont aussi détenus au même endroit.

Le lieutenant-colonel David Moore, commandant des troupes canadiennes en Bosnie, a indiqué hier qu'aucune négociation n'était en cours au niveau local pour la libération des casques bleus mais que les Serbes bosniaques avaient accepté de permettre leur ravitaillement en nourriture.

«L'accord, conclu aujourd'hui (hier), nous permet de leur acheminer des vivres — boissons gazeuses, croustilles, des choses de ce genre. C'est ce qu'on va faire maintenant.»

M. Moore a lui aussi indiqué que le groupe de soldats était bien traité et avait accès à une table de billard, de ping-pong, à la télévision par satellite, et pouvait sortir dehors sous escorte.

A Washington, le vice-président musulman de Bosnie, Ejup Ganic, a estimé que les forces de l'OTAN devraient recourir à des frappes aériennes pour forcer la libération des 16 Canadiens. La crédibilité de l'ONU en dépend, a-t-il indiqué en marge d'une rencontre avec le vice-président américain, Al Gore, le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, et des membres du Congrès.

L'ONU ne semble pas savoir sur quel pied danser dans ce dossier. Longtemps d'une extrême prudence dans l'affaire bosniaque, le secrétaire général Boutros Boutros-Ghali a déjà prévenu les Serbes que de nouvelles frappes aériennes de l'OTAN pourraient être déclenchées si la sécurité du personnel de l'ONU était menacée.

Mais le major Rob Annick, porte-parole militaire de l'ONU à Sarajevo, a soutenu que la force ne serait pas utilisée pour obtenir la libération des otages canadiens.



Le musicien et le militaire, hier, dans une rue de Sarajevo.

PHOTO AFP

Les Serbes ont gagné à Gorazde

D'APRÈS REUTERS

Sarajevo — Les forces serbes de Bosnie ont lancé hier une nouvelle offensive sur la ville musulmane de Gorazde, qui semble désormais sur le point de tomber.

Les Serbes bosniaques ne se trouvent plus qu'à 500 mètres de l'hôpital principal de Gorazde, a-t-on appris auprès de l'ONU à Zagreb.

L'OTAN
ne bouge
pas,
l'ONU
non plus

Les chefs de l'armée serbe bosniaque ont sommé les troupes musulmanes de l'enclave de Bosnie orientale de se rendre et ont recommandé aux civils, musulmans et serbes, de s'abriter derrière les lignes serbes.

Les Serbes ont également pris le contrôle d'une hauteur stratégique située au nord de la ville.

A Washington, un responsable du département d'Etat a reconnu que Gorazde — cette ville pour la protection de laquelle l'OTAN avait bombardé des positions serbes plus tôt cette semaine — «est en train de s'effondrer» et que les Serbes semblaient encercler le centre-ville. «Les Serbes de Bosnie en ont pris le contrôle», a-t-il ajouté sous le couvert de l'anonymat.

Pourtant, aucune réunion d'urgence de l'OTAN ni du Conseil de

sécurité n'a été convoquée, a-t-il ajouté. Auparavant, des responsables militaires de l'ONU avaient affirmé que l'ONU ne prévoyait pas, dans l'immédiat, de réclamer de nouveaux raids aériens alliés dans l'immédiat.

Quelques heures plus tôt, un hélicoptère Puma français avait évacué de Gorazde un observateur militaire britannique de l'ONU grièvement blessé. La FORPRONU a ensuite annoncé qu'il avait succombé à ses blessures après son transfert à Sarajevo.

Un deuxième observateur, également blessé, a été soigné sur place et il est resté à Gorazde avec d'autres employés de l'ONU, a précisé un porte-parole des Nations unies, corrigeant ainsi une information précédente selon laquelle tous le personnel de l'ONU serait évacué en raison de l'offensive serbe.

Pour permettre l'évacuation de l'observateur, le dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic avait lancé un appel à une trêve limitée dans l'enclave.

Les Bosniaques indignés, les Russes patients

La décision prise par l'ONU de ne pas recourir dans l'immédiat à des raids aériens a suscité l'indignation du premier ministre bosniaque, Haris Silajdzic.

«Je ne sais pas pourquoi il n'y a aucune réaction. La crédibilité de l'ONU est pratiquement réduite à zéro. C'est absolument scandaleux»,

a-t-il déclaré à Reuter TV à Sarajevo.

A Naples, le commandement Sud de l'OTAN a rapporté qu'un Eten-dard IV-P français, qui effectuait hier après-midi un vol de reconnaissance en Bosnie orientale, avait été touché par des tirs provenant du sol au-dessus de Gorazde. L'avion n'a été que légèrement endommagé.

Des responsables de l'armée serbe bosniaque ont démenti que leurs hommes aient tiré sur l'appareil et ont accusé les Bosniaques d'avoir lancé cette attaque pour provoquer une attaque de l'OTAN sur les positions serbes.

L'offensive serbe porte un nouveau coup aux efforts diplomatiques internationaux déployés pour négocier un cessez-le-feu global et mettre un terme à deux ans de conflit.

Malgré les difficultés rencontrées sur le terrain, l'émissaire russe Vitali Tchourkine s'est dit optimiste à l'issue d'une rencontre avec les dirigeants serbes de Bosnie pour relancer les négociations de paix et obtenir la levée du blocus des convois de l'ONU.

«Il existe une attitude constructive de part et d'autre», a-t-il déclaré à Reuter TV après un entretien avec le dirigeant serbe bosniaque Radovan Karadzic, qu'il a rencontré dans son fief de Pale, près de Sarajevo.

Le diplomate russe, émissaire personnel du président Boris Eltsine en ex-Yougoslavie, a répété qu'il tentait de parvenir à un accord de cessez-le-feu entre Serbes et Musulmans, afin d'éviter une reprise de la guerre à outrance.

Attaque au Chiapas

Tuxtla Gutierrez (AFP) — Un militaire mexicain a été tué hier dans l'attaque par un groupe armé d'un poste militaire situé près de Tuxtla Gutierrez, capitale de l'Etat du Chiapas, dans lequel est apparu un mouvement de guérilla en janvier dernier.

Même la Croix-Rouge fuit le Rwanda à feu et à sang

Kigali adieu

Nairobi (Reuter) — Les Occidentaux, qui achevaient hier l'évacuation de leurs ressortissants, sont sur le point d'abandonner le Rwanda alors que forces gouvernementales et rebelles s'apprêtent à se livrer une guerre totale à Kigali.

La Belgique, ancienne puissance coloniale, a prôné la suspension des opérations de maintien de la paix de l'ONU dans ce pays, la jugeant désormais «sans objet», «en raison d'une rupture brutale du processus de paix et de démocratisation».

«En tout état de cause, la campagne anti-belge au Rwanda rend impossible toute poursuite de la participation des troupes belges à l'opération MINUAR (Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda). C'est la raison pour laquelle le gouvernement a décidé de mettre un terme à la participation belge à l'opération», a dit le gouvernement à Bruxelles.

Les forces gouvernementales et le Front patriotique du Rwanda (FPR) s'affrontent déjà en plusieurs points clés de la capitale, où les violences ont fait des milliers de morts depuis le meurtre du président Juvénal Habyarimana, a dit la MINUAR.

Le Haut Commissariat pour les réfugiés (HCR) a annoncé que plus de 20 000 Rwandais avaient fui le pays en direction de la Tanzanie, du Zaïre et du Burundi. D'autres organisations humanitaires avancent le chiffre de 100 000 réfugiés.

L'évacuation des étrangers devrait s'achever hier soir, la MINUAR ayant obtenu des belligérants un nouveau délai de 24 heures. Le FPR avait initialement donné à l'ONU et aux forces occidentales jusqu'à jeudi 22 heures GMT pour quitter le pays. Le mouvement rebelle avait précisé que les soldats étrangers seraient considérés comme des ennemis passés l'ultimatum.

Après le départ des derniers étrangers, il semble probable que les 2500 soldats de la MINUAR se retireront. Le ministre belge des Affaires étrangères, Willy Claes, avait annoncé jeudi que Bruxelles allait retirer son contingent de 420 hommes.

La situation devient en effet délicate et les récits de massacres affluent. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a annoncé à Genève la suspension de ses opérations après le massacre de civils qui étaient sous sa protection.

Des responsables du CICR ont précisé que des extrémistes hutus avaient arrêté un véhicule de l'organisation à un barrage routier et avaient fait sortir six civils blessés avant de les abattre sous le regard du personnel étranger du CICR.

La Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a déclaré que 30 de ses employés rwandais avaient été tués au Rwanda. Le bilan pourrait s'aggraver.

A Luxembourg, le ministère des Affaires étrangères a déclaré que son consul honoraire, Charles Shamakiga, qui occupait ces fonctions depuis 1986, avait été tué le 7 avril.

A Madrid, le quotidien El Pais a rapporté que des extrémistes hutus avaient massacré 1180 Tutsis dans une église à Gikoro, à 40 km à l'est de Kigali. L'envoyé spécial du journal espagnol précise que les victimes ont été tuées à coups de machette, de matraques, de lances et aussi par balles.

A Toulouse, des soldats français ayant participé à l'évacuation des étrangers ont également fait état de scènes d'horreur. «Là-bas, j'ai vu des choses horribles. J'avais déjà vu des scènes très dures sur d'autres opérations militaires auxquelles j'avais participé mais je n'avais jamais vu une telle horreur, qu'un Européen comme moi avait du mal à imaginer», a déclaré le sergent-chef Pierre Marzali.

La MINUAR veut malgré tout relancer une initiative de paix similaire à l'accord signé en août 1993 à Arusha, en Tanzanie. Ce document a été jeté aux oubliettes depuis le début des violences. Le représentant spécial de l'ONU, Jacques-Roger Booh Booh, qui est basé au Burundi voisin, a déclaré qu'il avait ouvert des consultations avec le Conseil de sécurité afin d'élaborer un nouveau mandat pour la force d'interposition de l'ONU.

La France a-t-elle fait son «devoir»?

À la suite de la publication d'un article d'analyse, hier à la une du DEVOIR, faisant état de «parachutistes français» qui «ne sont à Kigali qu'en passant, avec pour seule mission d'évacuer les ressortissants étrangers, blancs de préférence», le service de presse du consulat de France nous a fait parvenir une note en guise de mise au point.

Il ressort des déclarations faites le 12 avril par le porte-parole français des Affaires étrangères que «les éléments français en opération à Kigali ont pu assurer le départ de 1600 personnes (...) dont 620 Français. (...) Ces personnes étaient de diverses nationalités: des Européens, des Américains et également des Rwandais bien sûr (dont 94 enfants d'un orphelinat)».

Nouveau gouvernement en Algérie

Alger (AFP) — M. Sifi Mokdad, nommé lundi soir premier ministre par le chef de l'Etat le général Liamine Zéroual, a formé un gouvernement de 28 membres, dont 18 nouveaux, parmi lesquels le ministre de l'Intérieur, a-t-on annoncé hier de source officielle.

Les ministères des Affaires étrangères avec M. Mohammed Salah Dembri et de la Justice, avec M. Mohammed Téguia, ne changent pas de titulaires, tandis que M. Mourad Benchenhou reste au gouvernement à la tête d'un nouveau ministère, ce-

lui de la Restructuration industrielle et de la participation.

Le nouveau ministre de l'Intérieur est M. Abderrahmane Méziane Chérif, ancien préfet d'Alger, président de l'association des anciens condamnés à mort durant la guerre d'indépendance. La plupart des nouveaux ministres ont été choisis parmi les hauts fonctionnaires.

M. Sassi Lamouri reprend le portefeuille des Affaires religieuses qu'il détenait dans le gouvernement de M. Belaid Abdesslam qu'il avait quitté pour un bref passage dans la di-

plomatie comme ambassadeur à Oman.

M. Ahmed Benbitour reprend pour sa part le portefeuille des Finances qu'il détenait dans le dernier gouvernement de M. Abdesslam, après avoir occupé pendant six mois de la poste de ministre de l'Énergie.



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

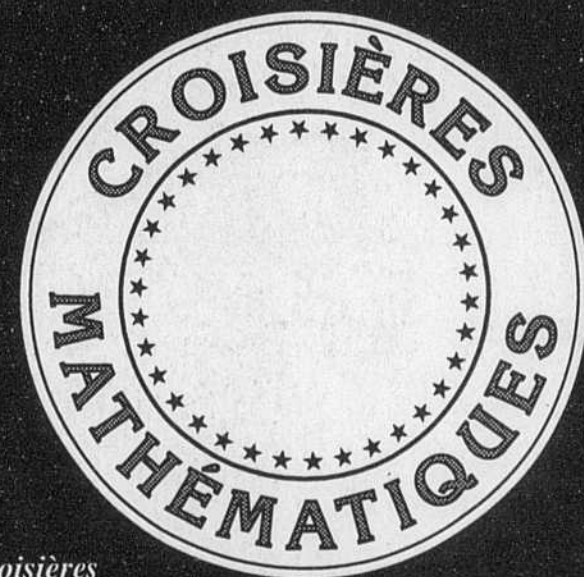
LA BIOÉTHIQUE : une urgence pour notre société

Notre société a un besoin criant d'outils de réflexion sur les questions d'éthique personnelle et sociale. La Faculté des études supérieures offre un programme pluridisciplinaire : **Diplôme d'études supérieures spécialisées en BIOÉTHIQUE.**

- Euthanasie,
 - acharnement thérapeutique,
 - manipulation génétique,
 - technologie procréative,
 - transplantation,
 - expérimentation...
- tels sont les sujets abordés.

Ce diplôme concerne ceux et celles qui œuvrent et œuvreront comme médecin, infirmier, chercheur, avocat, philosophe, religieux...

Renseignements : 343-5848



Croisières mathématiques, secondaire 1, tomes 1 et 2, manuels et guides, de Madeleine Drolet et Hélène Rochette, ont été agréés par le ministère de l'Éducation du Québec le 14 janvier 1994, et, devant le succès de cette collection, le secondaire 2 est sous presse et le tome 1 (secondaire 2) sera disponible le premier mai 1994 ou avant. Le tome 2, secondaire 2, et les guides paraîtront en mai et juin 1994.

Nous avons des spécimens à la disposition des professeurs, des conseillers pédagogiques, des directeurs d'écoles et des animateurs pédagogiques.

Guérin, l'éditeur des écoles

guérin Montréal
Toronto

4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2 Canada

Tél.: (514) 842-3481

Téléc.: (514) 842-4923

Galerie d'Arts Contemporains

Exposition



**JEAN-PAUL
RIOPELLE**

Oeuvres choisies

Vernissage le jeudi 21 avril
de 17 h à 21 h.

L'exposition se poursuivra jusqu'au 24 mai 1994

2122, rue Crescent, Montréal (Québec) H3G 2B8 (514) 844-6711
Les heures d'ouverture sont du lundi au samedi, de 10 h à 18 h.

• LE MONDE •

Les hélicoptères abattus en Irak

Faute humaine
ou erreur
technique?

Au surlendemain de l'horrible méprise au cours de laquelle des hélicoptères américains ont été abattus par des forces américaines, dans le ciel du Kurdistan irakien, le mystère subsiste sur ce qui s'est exactement passé.

JACQUES ISNARD
LE MONDE

Il y a eu erreur technique, faute humaine, les deux à la fois, ou concours tragique de circonstances. Vingt-quatre heures après la méprise américaine en Irak, l'embarras reste perceptible chez les spécialistes qui cherchent à déterminer la cause — ou la série de causes — ayant conduit à la destruction en vol de deux hélicoptères Blackhawk par deux avions F-15.

En temps normal, les avions et les hélicoptères sont dotés d'un système IFF (*Identification Friend or Foe*), c'est-à-dire une balise embarquée qui émet et qui répond en permanence pour permettre à ces divers aéronefs de se reconnaître entre eux comme appartenant au même camp dans la zone où ils évoluent.

A cet équipement de bord censé interroger, identifier et faire le tri entre l'allié et l'ennemi, il faut ajouter, dans le cas particulier, la présence constamment en alerte d'avions-radars AWACS qui scrutent le ciel, suivent les mouvements aériens et qui sont en communication continue avec leurs «pistes» en vol.

Que s'est-il passé? Les plans de vol des uns et des autres avaient-ils été déposés? Les IFF de bord étaient-ils en panne ou n'avaient-ils pas été activés? Les hélicoptères étaient-ils en vol à très basse altitude ou masqués par le relief au point qu'il est devenu difficile d'interpréter les émissions de leur IFF?

Après cette série de questions, qui sont pour l'instant sans réponse, il convient de se demander aussi pourquoi les AWACS n'ont apparemment pas assuré la gestion du ciel, évitant ainsi cette tragique méprise, et pourquoi les F-15 n'ont pas effectué de reconnaissance visuelle de leurs «buts» éventuels, se portant à proximité pour les identifier à vue si le relief de la zone leur permettait cette manœuvre toujours délicate.

Ce n'est pas la première fois que l'armée américaine est ainsi sur la sellette. Pendant la guerre du Golfe, déjà, des accidents similaires ont eu lieu. Selon des enquêtes menées après coup par les autorités militaires officielles, 24% des Américains tués (soit 35) et 15% des blessés (soit 72) en 1991 l'ont été du feu de leur propre armée.

«Loi 101» à la française

Le projet Toubon passe au Sénat

Le Parti socialiste s'abstient et parle de «xénophobie»

Paris (Reuter) — Le Sénat français a adopté hier en première lecture le projet de loi sur l'emploi de la langue française défendu par Jacques Toubon, ministre de la Culture et de la Francophonie.

Le RPR, l'UDF mais aussi le Parti communiste, qui a mis en garde contre la «puissance de feu américaine», se sont prononcés pour ce texte qui vise à protéger le français dans des domaines comme les médias, la publicité ou la technologie.

Le Parti socialiste s'est abstenu et a accusé le gouvernement de s'attaquer au langage des jeunes. Les sénateurs se sont livrés à une étude minutieuse du projet, qui a entraîné un vote dans la nuit.

Bien qu'il ne le précise pas, le projet Toubon implique la limitation de l'usage de mots anglo-saxons et leur remplacement par des équivalents français.

Ainsi, par exemple, si l'on se réfère au Dictionnaire des termes officiels publié en mars, *airbag* devrait être remplacé par *sac gonflable*, *bulldozer* par *bouteur*, *crash* par *écrasement*.

Dans les colloques, scientifiques notamment, une traduction simultanée en français sera obligatoire et les publications devront être accompagnées de résumés dans la langue de Voltaire.

A ce sujet, le gouvernement a dû demander un scrutin public afin d'éviter l'adoption d'un amendement socialiste soutenu par l'UDF qui visait à assouplir ces dispositions.

Procès d'intention

De même, les sénateurs ont adopté contre l'avis du gouvernement un amendement PS-PC précisant que toute traduction de mention, annonce et inscription devra être faite dans au moins deux langues et non pas une seule.

Jacques Toubon devrait soit demander une seconde délibération soit attendre l'examen à l'Assemblée début mai afin de rétablir le texte initial.

Ce dernier a provoqué l'hostilité de la part de certains sénateurs de l'opposition et parfois même de la majorité.

Françoise Seligmann (PS) y a ainsi trouvé «une résonance quelque peu xénophobe». «Vous voulez édifier une sorte de ligne Maginot de la langue derrière laquelle le français serait à l'abri des intrusions étrangères», a-t-elle dit. «Nous ne sommes plus à l'époque des pays hermétiquement fermés sur eux-mêmes.»

Le ministre de la Culture a rejeté «les procès d'intention qui (nous) sont faits».

«Nous voulons empêcher la prohibition du français dans un certain nombre de circonstances. Le gouvernement n'a jamais prétendu régir la langue, ni entraver son évolution naturelle», a-t-il dit. «Le texte cherche à garantir au citoyen, au salarié, au consommateur que l'usage d'une langue étrangère ne lui soit pas imposée au détriment de la langue française.»

Dans un moment d'unanimité, le Sénat a adopté un amendement PC qui, en préambule du texte, stipule que «langue de la République en vertu de la Constitution, la langue française est un élément fondamental de la personnalité et du patrimoine de la France».

Le sommet de la CEI

Une victoire
pour Moscou

Moscou (Reuter) — Lors du 12^e sommet de la Communauté des États indépendants (CEI), la Russie a remporté hier une double victoire.

Elle est enfin parvenue, d'une part, à désamorcer l'interminable différend qui l'opposait à son puissant voisin ukrainien à propos du contrôle de la flotte de la mer Noire. D'autre part, elle a obtenu l'aval des 11 autres États de la CEI pour envoyer des troupes dans le Caucase.

En ce qui concerne l'Ukraine, le porte-parole du président Boris Eltsine, a déclaré que Moscou et Kiev étaient convenus des modalités d'un partage de la flotte de la mer Noire.

L'Ukraine recevra 15 à 20% de la flotte, qui comprend quelque 300 bâtiments et est actuellement basée, pour l'essentiel, dans le port de Sébastopol, en Crimée. Les représentants des deux pays signeront un accord de partage dans une dizaine de jours.

Les dispositions pratiques devraient être rapidement réglées. A Kiev, on indiquait en effet que des officiers de marine ukrainiens avaient déjà commencé de définir les structures administratives des bases de leur pays.

L'accord de principe a été signé après le sommet proprement dit par Boris Eltsine et son homologue ukrainien Léonide Kravtchouk.

L'élément majeur du sommet lui-même a été la reconnaissance implicite du rôle prépondérant de Moscou dans la paix régionale, dans la mesure où la Russie peut désormais envoyer des troupes en Abkhazie et, éventuellement, dans le Haut-Karabakh.

La Russie, qui compte déjà des troupes au Tadjikistan, tentait vainement depuis longtemps d'obtenir un mandat de l'ONU lui permettant d'envoyer des troupes de maintien de la paix dans le reste de l'ex-URSS. Elle est maintenant prête à le faire de son propre chef et sans mandat.

Le dirigeant géorgien Edouard Chevardnadze ne cachait pas sa satisfaction après que le sommet eut réclamé le déploiement d'une force de maintien de la paix de la CEI en Abkhazie, province de Géorgie ravagée depuis 20 mois par la guerre.

«Les États membres de la CEI (...) exhortent les Nations unies à approuver d'urgence des opérations de maintien de la paix en Géorgie», a-t-il déclaré, lisant à la presse la déclaration adoptée par le sommet.

Trois semaines après sa victoire électorale

Berlusconi évoque
des élections anticipéesLa formation du gouvernement bute
sur des difficultés au Sénat

Rome (AFP) — Silvio Berlusconi, vainqueur des élections législatives en Italie, n'a pas exclu hier que l'Italie soit obligée de voter à nouveau s'il s'avère impossible pour lui et ses alliés de gouverner faute de majorité au Sénat.

«Le gouvernement ne peut pas gouverner si sa politique n'est pas soutenue par les deux chambres du parlement. Si cela devait se produire ainsi, il n'y aurait pas d'autre solution que de retourner devant les électeurs», a déclaré Silvio Berlusconi, le président de Forza Italia, à sa sortie de la chambre des députés. «J'espère qu'on n'en arrivera pas là», a-t-il ajouté.

La coalition de droite composée de Forza Italia, de la Ligue du nord

et de l'Alliance nationale dispose de la majorité absolue à la chambre des députés, mais cette majorité n'est que relative au Sénat.

Silvio Berlusconi doit absolument trouver un soutien parmi les sénateurs indépendants ou parmi les onze sénateurs à vie. Or, au cours du premier tour de scrutin pour l'élection du président du Sénat, le candidat soutenu par l'opposition, Giovanni Spadolini, président sortant, a obtenu 156 voix contre 153 à son rival soutenu par la majorité.

Silvio Berlusconi, qui a été élu député du centre historique de Rome, a assisté avec ses 629 collègues de la chambre à la première séance du Parlement italien élu les 27 et 28 mars dernier.

Attentat à la bombe déjoué à Rome

Faites sauter
le mafieux repent

Rome (AFP) — L'attentat à la bombe déjoué jeudi soir à Rome et visant apparemment l'un des principaux «repentis» de la mafia sicilienne, Salvatore «Totuccio» Contorno, avait probablement pour but de décourager les anciens mafieux qui collaborent avec la justice, ont estimé des juges qui suivent les enquêtes antimafia.

Aujourd'hui, grâce à une législation de 1991 qui leur est favorable, quelque 700 personnes liées aux différentes mafias offrent leurs témoignages à la justice, et ont permis ainsi des centaines d'arrestations et un affaiblissement de la criminalité organisée.

Grâce à un signalement, des artificiers ont découvert jeudi soir une charge très puissante de 70 kg d'explosifs, en partie composés de tritole, à Formello, dans la périphérie nord de Rome, sur une route où passait régulièrement, venant de la maison où il vit sous protection policière, Salvatore Contorno, l'un des plus anciens «repentis» de la mafia sicilienne.

La piste du repent Contorno, la principale, n'est pas cependant pas la seule. D'autres hypothèses envisagent notamment que des magistrats ou des hommes politiques habitant cette périphérie de Rome aient pu être visés.

« JE VOUS
RECOMMANDE
D'INVESTIR
DANS UN QUOTIDIEN
QUI JOUIT
D'UNE PLEINE LIBERTÉ
D'ACTION. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR INC.), vous manifestez votre appui à un quotidien dont l'indépendance d'esprit est garante de la meilleure information. Un quotidien par où passent tous les grands débats du pays.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (provinciale) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Première émission par voie de prospectus
SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix : 1 \$ l'action

Souscription minimale : 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 100 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC., soit environ 15,5 %.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

NOTE : Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél. : (514) 985-3333 Téléc. : (514) 985-3310.

LE DEVOIR

• LE MONDE •

EN BREF

PAS QUESTION
D'INTERDIRE
SCHÖNHÜBER

Bonn (Reuter) — Le chancelier Helmut Kohl a exclu d'interdire les Républicains de l'ancien SS Franz Schönhuber malgré les mises en garde du ministère de l'Intérieur sur le durcissement de ce mouvement d'extrême-droite à l'approche des élections législatives d'octobre. «Je n'ai jamais beaucoup cru à l'interdiction des partis. Et pour que les choses soient claires: nous ne permettrons pas que cela ait lieu», a-t-il dit dans un entretien publié hier par le quotidien de Munich *Süddeutsche Zeitung*. M. Kohl a précisé que les Républicains — en hausse dans les sondages depuis les attaques de Franz Schönhuber contre les dirigeants juifs d'Allemagne — devaient être combattus avec des arguments politiques et ne pas être poussés à la clandestinité.

LA NONNE LUBRIQUE

Cologne (AFP) — Le parquet de Cologne a ordonné la saisie d'une affiche dans une galerie d'art de la ville, qui montre une nonne jetant un «coup d'œil lubrique» sous le drapé couvrant les hanches du Christ en croix, provoquant l'ire de l'Eglise catholique qui a porté plainte. D'autres plaintes ont été enregistrées «en grand nombre», a indiqué hier le parquet, qui va poursuivre la propriétaire de la galerie pour «insultes à des croyances et des communautés religieuses».

ROUMAINS
CLANDESTINS À BOSTON

Boston (AFP) — Vingt passagers clandestins roumains, arrivés dans le port de Boston jeudi soir à bord d'un navire marchand en provenance du Havre, en France, ont été interpellés par le service d'immigration américain, ont indiqué hier les autorités portuaires. Les 20 personnes — 19 hommes et une femme — s'étaient dissimulés dans trois conteneurs à bord d'un cargo de la compagnie Sea-Land Service, munis de sacs de couchage, couvertures, scies et perceuses. Une partie d'entre eux avaient été interpellés en mer par les membres d'équipages alors qu'ils quittaient leur cachette pour aller chercher de l'eau ou prendre l'air.

CUBA RATIONNE
LES MÉDICAMENTS

La Havane (AFP) — Le ministère cubain de la Santé vient de mettre fin à la vente libre de médicaments à Cuba, à la seule exception des pilules anticonceptionnelles, et d'instaurer un sévère programme de rationnement. Le programme autorise la vente en pharmacie de 72 produits, dont 64 uniquement sur ordonnance. Sept, dont l'aspirine et le bicarbonate de soude, pourront être achetés, mais en quantités extrêmement limitées, sans consultation préalable d'un médecin et un seul, la pilule anticonceptionnelle, reste en vente libre. Par exemple, la consommation d'aspirine par famille a été limitée à 10 cachets par trimestre à La Havane et à cinq tous les trois mois en province.

DJAKARTA RÉPRIME
UNE MANIFESTATION
SYNDICALE

Djakarta (AFP) — Des milliers d'ouvriers qui manifestaient pour la liberté syndicale se sont heurtés hier aux forces de police à Medan, dans le nord de Sumatra (ouest de l'Indonésie), selon des sources concordantes. Les 40 000 manifestants réclamaient pour la seconde journée consécutive des hausses de salaires, le droit de s'organiser en syndicats indépendants, et l'ouverture d'une enquête sur la mort suspecte d'un ouvrier le mois dernier à Medan, a déclaré un avocat, Hasbi Ansori, joint au téléphone par l'AFP. La veille, ils n'étaient que 20 000, a-t-il ajouté.

6,7 MILLIONS
D'ÉTHIOPIENS
MENACÉS DE FAMINE

Addis Abeba (AFP) — La Commission nationale éthiopienne pour l'aide et la réhabilitation (RRC) a estimé hier à Addis Abeba que 6,7 millions d'Éthiopiens étaient menacés de famine. Dans un appel lancé à la communauté internationale et aux Éthiopiens, le président de la RRC, Simon Mechale, a fait état d'une détérioration de la situation qui a conduit la Commission à réviser à la hausse ses prévisions sur le nombre d'Éthiopiens qui risquent de souffrir de pénuries alimentaires graves. Cette dégradation est due à l'insuffisance des pluies et à une baisse de 5% de la production intérieure. Selon la RRC, l'Éthiopie a un besoin urgent de 500 000 tonnes de céréales.

AFRIQUE DU SUD

«Des élections
libres et honnêtes»

Au lendemain du duel télévisé entre Nelson Mandela et Frederik De Klerk, le président de la Commission électorale indépendante (CEI) sud-africaine, le juge Johann Krieger, a déclaré hier que les élections multiraciales des 26 au 28 avril seraient libres et honnêtes malgré les violences politiques dans plusieurs régions. Il a soutenu que les violences dans la province du Natal et le KwaZulu — où près de 600 personnes ont été tuées ces six dernières semaines — avaient été exagérées. Il a assuré que les préparatifs du scrutin, qui concernent 23 millions de Sud-africains, se déroulaient dans le calme et que l'état d'urgence imposé fin mars dans le KwaZulu n'empêcherait pas la CEI de mettre en place les bureaux de vote. Par ailleurs, l'armée sud-africaine a annoncé hier le rappel de milliers de réservistes blancs avant les élections. La porte-parole, le capitaine Kim van Niekerk, a précisé que la période de rappel sous les drapeaux allait du 15 avril au 15 mai. «Ils subiront un nouvel entraînement. D'ici la semaine prochaine ils seront déployés», a-t-elle dit, en se refusant à préciser le nombre exact de réservistes rappelés «dans l'ensemble de l'Afrique du Sud». Et pendant ce temps les partis tentent sur le terrain de s'approprier la faveur du plus grand nombre...

Un mouton noir dans la bergerie

Un ancien guérillero gauchiste fait campagne pour le président De Klerk sur les terres de l'ANC

FRÉDÉRIC FRITSCHER
LE MONDE

Soweto — Comme des Londoniens disciplinés attendraient le bus, une cinquantaine de Noirs patientent, les uns derrière les autres, devant un distributeur automatique de billets de banque. A côté, quelques groupes d'hommes et de femmes discutent en suivant des yeux le Blanc qui s'approche d'un escalier en colimaçon. Le petit centre commercial de Matuba-Tuba, à Dube, au cœur de Soweto, détonne un peu avec ses trois niveaux de béton gris qui lui donnent un air d'immeuble moderne.

Les représentations locales du Congrès national africain (ANC) et de sa Ligue de la jeunesse (ANCYL) occupent des bureaux au premier et au deuxième étage, voisinant avec le Congrès sud-africain des syndicats (COSATU), d'autres organisations politiques noires et le Soweto Media Resources Center, qui devrait bientôt créer une radio FM indépendante. Les couleurs vert, noir et or de l'ANC constellent les murs du bâtiment, tapissés d'affiches à l'effigie de Nelson Mandela, appelant à voter «pour l'emploi et la liberté».

Seule note discordante dans ce concert à la gloire du «président» Mandela, un panneau blanc rayé de bleu, frappé d'un soleil stylisé, signale l'entrée des bureaux de la section du Parti national (NP) de Soweto. Au pouvoir depuis 1948, le parti du président Frederik De Klerk, lancé depuis deux ans à la conquête des suffrages des communautés non blanches, s'est implanté dans le plus grand des ghettos noirs du pays. Une dizaine de militants font antichambre. La porte du bureau de David Chuenyane, le délégué du NP pour Soweto,

est fermée. La campagne bat son plein, pas une minute à perdre.

Les stratégies du NP en terre ennemie, plutôt que d'organiser de grandes réunions publiques, privilégient les *house meetings*, réunions privées, avec les plus hautes personnalités du parti. Roelf Meyer, le ministre du Développement constitutionnel, négociateur en chef du gouvernement et député NP de Johannesburg, est venu porter la bonne parole à Soweto.

Pik Botha, le ministre des Affaires étrangères, patron du NP dans le Transvaal, a prêché, le 1^{er} avril, devant des hommes d'affaires noirs influents.

David Chuenyane revendique «dix mille adhérents à Soweto» et estime à «cent mille les électeurs potentiels qui voteront pour le NP», reconnaissant toutefois que son parti aurait besoin «du suffrage de quatre cent mille des quelque un million cinq cent mille électeurs» sowetans. Des chiffres qui font sourire les représentants des partis noirs dans la cité noire.

Le marxiste converti

Grand de taille et large d'épaules, David Chuenyane cultive le look américain. Il affirme avoir passé vingt ans aux États-Unis, où vivent toujours son épouse et ses trois enfants. Pantalon et chemise de jeans bleu, casquette de baseball vissée sur le crane, lunettes de style Ray Ban, il assume ses fonctions sans état d'âme.

Il développe un argumentaire peaufiné pour justifier son parcours politique, omettant certains détails compromettants — sur une supposée collusion antérieure avec le pouvoir blanc — que ses détracteurs colportent avec délectation. Né il y a cinquante-deux ans à Johannesburg,

il commence à militer au Congrès panafricain (PAC) en 1960, avant de quitter clandestinement le pays en 1964 pour se rendre en Tanzanie puis en Chine populaire, où il suit un entraînement militaire de dix-huit mois. A son retour, en 1968, il combat au Mozambique, en Rhodésie, en Angola et au Sud-Ouest africain (devenu Namibie en 1990), dans les rangs des mouvements de libération. Puis il quitte l'Afrique australe en 1972 pour les États-Unis, où il reprend des études et obtient des diplômes en éducation, en théologie et en ingénierie électrique.

«C'est au cours de ce long séjour que le marxiste, le communiste, le socialiste que j'étais, est devenu chrétien, grâce à la force de persuasion d'un médecin missionnaire américain de la Middle Night Church», raconte-t-il. Ayant découvert «le pardon entre autres vertus chrétiennes», David Chuenyane rentre en Afrique du Sud en 1992, après vingt-huit ans d'absence. «J'avais toujours fait de la politique, dit-il, alors j'ai cherché un parti au sein duquel je pourrais m'épanouir. Le PAC était encore englué dans sa lutte armée, l'ANC toujours acquiné avec le Parti communiste (SACP), le Parti démocratique (DP) n'avait jamais rien fait de concret. Il ne restait que le Parti national. Le dernier auquel j'aurais pu penser!»

Du côté des «Nats»

L'ancien guérillero adhère donc au parti du président De Klerk. Il rencontre les plus importants des «Nats», comme sont surnommés les militants du NP: Pik Botha, Roelf Meyer et même Frederik De Klerk, qui cherchait depuis longtemps la

personne susceptible de lui ouvrir les portes de la communauté noire. Il les prévient qu'il ne sera pas seulement «un bon Noir» et exige un poste dans les instances de décision. «Ils m'ont entendu, j'ai été intégré dans l'équipe des négociateurs», affirme-t-il. «On m'a donné les moyens.»

«On m'a donné les moyens»

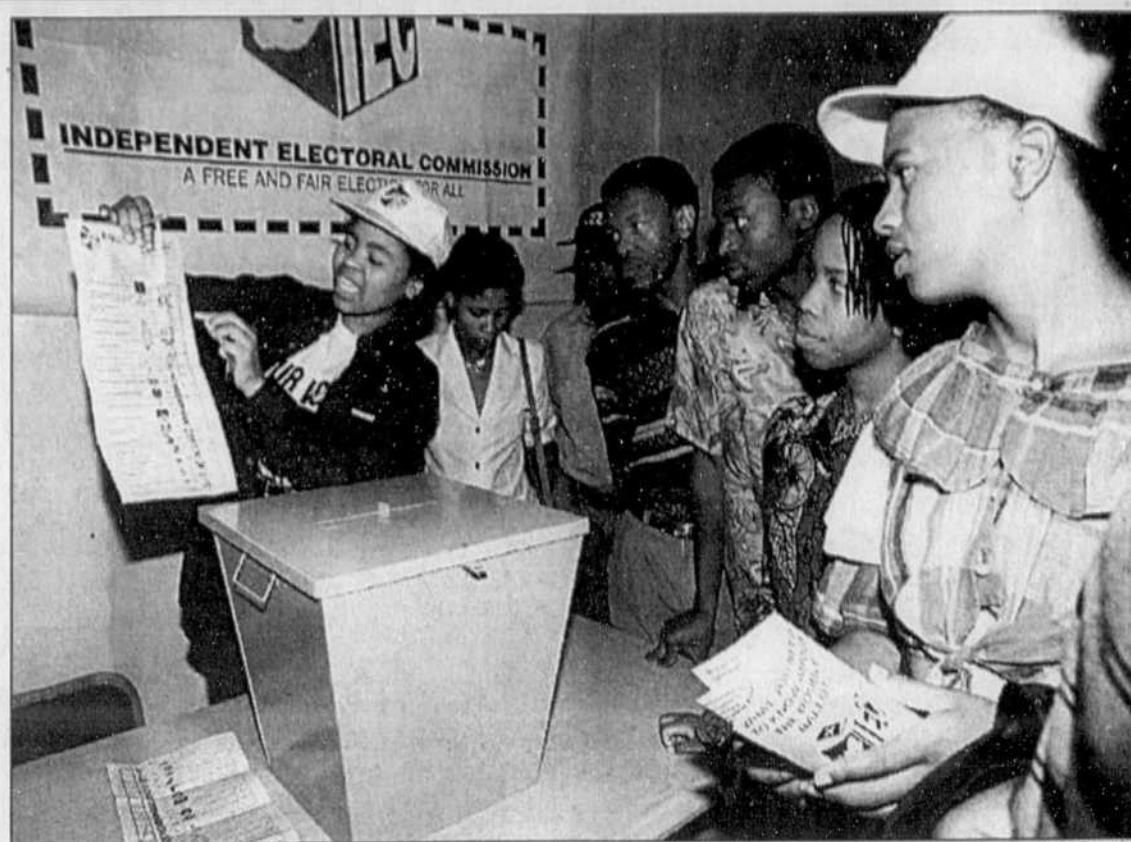
Aussitôt, David Chuenyane propose de s'occuper des relations du NP avec la communauté noire et décide d'ouvrir une représentation du parti à Soweto. «On m'a donné les moyens, dès novembre 1992, se souvient-il, ça n'a pas été facile; en janvier 1993, deux cocktails molotovs ont explosé chez moi, à deux reprises une voiture a tenté de m'écraser et on m'a tiré dessus six fois.»

Il débâche trois officiers d'Umkhonto we Sizwe (MK, «la Lance de la nation»), la branche armée de son nouveau adversaire, l'ANC, en leur expliquant que «le NP a construit le pays», que «l'économie restera longtemps encore aux mains des Nats», et que pour avoir «un rôle à jouer» au plan local ou national, «la bonne carte est celle de De Klerk». Rentrés d'exil en 1990, les trois officiers de MK, déçus — comme des milliers d'autres — de ne rien voir venir du côté de l'ANC, se laissent séduire par les atouts sonnants et trébuchants que le chantage noir du NP leur fait miroiter. Le bureau est finalement ouvert en décembre 1992. «J'ai choisi délibérément de m'installer près de l'ANC et

du COSATU. Si on nous fait sauter, leurs locaux sauteront en même temps que les nôtres», explique David, une lueur de malice dans le regard. Car bien évidemment les Noirs de Soweto n'ont pas vu d'un bon œil le «parti des oppresseurs» s'implanter chez eux. Menaces verbales, visites d'hommes ostensiblement armés, «les manœuvres d'intimidation continuent», mais, depuis juin 1993, l'ANC et les radicaux du PAC nous laissent tranquilles. «Ils m'ont appelé pour me dire qu'ils me reconnaissent comme leader politique à part entière et que le NP pourrait faire sa campagne électorale sans problème», confie-t-il, calé dans un fauteuil de patron.

Les assurances qu'il a pu recevoir n'ont pas été complètement convaincantes: David Chuenyane ouvre son attaché-case de cuir noir, prend son pistolet 9 millimètres et le glisse dans sa ceinture: il part pour une réunion du Comité de paix du Grand Soweto.

Un garde du corps prend place à côté de lui, dans une BMW 525i flam-bant neuve, équipée d'un radio-téléphone. «Indispensable», dit-il. David est en septième position sur la liste nationale du NP: il est assuré d'être élu. Il siégera au Parlement multiracial de la nouvelle Afrique du Sud — qui doit entrer en fonction le 6 mai —, sur les bancs du parti qui, jusqu'en 1990, déniait aux Noirs leurs droits les plus élémentaires de citoyens.



Une représentante de la Commission électorale indépendante, Margaret Tshoane, apprend aux nouveaux voteurs de Johannesburg comment remplir leur bulletin, à dix jours du scrutin.

URGENCE RWANDA

"On ne peut les laisser tomber!"

(Gisèle Allard, coopérante-volontaire de retour).



CEUX QUI RESTENT ONT BESOIN DE VOUS!

OXFAM-QUÉBEC travaille déjà avec ces populations.

Même si la situation n'a jamais été aussi grave, OXFAM-QUÉBEC est prêt demain à rebâtir avec eux leur avenir.

LES
BESOINS
DE BASE
SONT
IMMÉDIATS

Nom	Prénom
Adresse	App.
Ville	Province
Code Postal	Téléphone ()
Votre don: 15\$ ☐ 25\$ ☐ 50\$ ☐ 100\$ ☐ Autre montant _____	
Prière d'émettre votre chèque ou mandat à l'ordre de OXFAM-QUÉBEC.	
Dons par carte de crédit: Visa ☐ Mastercard ☐ Visa Oxfam ☐	
Numéro de la carte	Date d'échéance
Nom et prénom du détenteur	
Signature	
(514)937-1614	
Dons par carte de crédit acceptés par téléphone	
Un reçu d'impôt sera émis pour les dons de 10\$ et plus.	
N° d'enregistrement: 041 9556-03-08	
2330, rue Notre-Dame O., Bureau 200, Montréal (Qc), Canada H3J 1N4	

Après

l'horreur des
feux au Koweït,
voici le désastre
du «spray net»
au Québec.

Les ciels noirs du Koweït, c'est très spectaculaire à la télé! Beaucoup plus que les milliers de tonnes de produits domestiques dommageables qui sont utilisés, jetés ou relâchés dans l'environnement chaque année au Québec. Et pour brouiller les pistes certains de ces produits arborent un de ces «éco-logos» qui sont ni plus ni moins achetés par les fabricants pour créer cet écran de fumée qui trop souvent réussit à nous amadouer. Sous nos ciels perforés, seules les pressions exercées par Greenpeace Québec font parfois dresser les cheveux sur la tête de nos imposteurs verts. Il y a beaucoup à faire chez nous, passez à l'action, écrivez-nous au 2444 Notre-Dame Ouest, Montréal H3J 1N5 ou composez le

1 800 363.TERRE.

GREENPEACE
FAIT AU QUÉBEC

É D I T O R I A L

Tout doux devant les Serbes

François Brousseau

La prise d'otages canadiens et français par les forces serbes de Bosnie-Herzégovine fait passer la crise de l'ex-Yougoslavie à une nouvelle étape, peut-être dramatique. Ou bien c'est l'escalade, ou bien c'est le dégonflage de l'Occident face à l'audace serbe. À en juger par les commentaires du ministre des Affaires étrangères André Ouellet, et de celui de la Défense David Collenette — des commentaires d'une prudence confinante à la pusillanimité —, la deuxième hypothèse semble la plus plausible.

En est-on venu à demander pardon aux Serbes de les avoir importunés avec nos Casques bleus? C'est pratiquement ce que laissent entendre le ton et le contenu de la réponse officielle canadienne à l'impudent défi des forces serbes. «Ils sont bien traités», nous assure-t-on. «Ce sont des invités, pas des otages.» Cette façon de minimiser systématiquement l'ampleur du défi posé est-elle moralement juste? Ou est-elle au moins une bonne stratégie?

Quand des vies sont en jeu, on comprend parfaitement qu'il ne faille pas forcer les choses, qu'il faille éviter les dérapages, garder ouvertes toutes les possibilités. Mais le drame des prises d'otages, c'est que les positions respectives peuvent devenir inconciliables, et la vie humaine ne plus trouver son prix.

On est alors projeté dans l'affrontement tragique, dramatique entre, d'une part, une logique humanitaire et individuelle et, d'autre part, une logique de guerre et de raison d'État.

Tout en priant pour que la prise des Casques bleus canadiens ne soit qu'un caprice passager dans le jeu serbe, on ne peut pas écarter la possibilité d'une escalade tragique.

Les communiqués apaisants qui proviennent depuis jeudi d'Ottawa en ce qui concerne les «gars de Valcartier» sont-ils réalistes? Sont-ils basés sur des informations sûres? Ou ne sont-ils que du «bluff à la baisse» qui cacherait un certain désarroi, doublé d'une absence totale de plan et de vision? On ne sait.

À la décharge de MM. Ouellet et Collenette, on peut faire valoir que cette attitude pusillanime, voire lâche, n'est nullement l'apanage du Canada. Elle est la caractéristique de toute «l'action» occi-

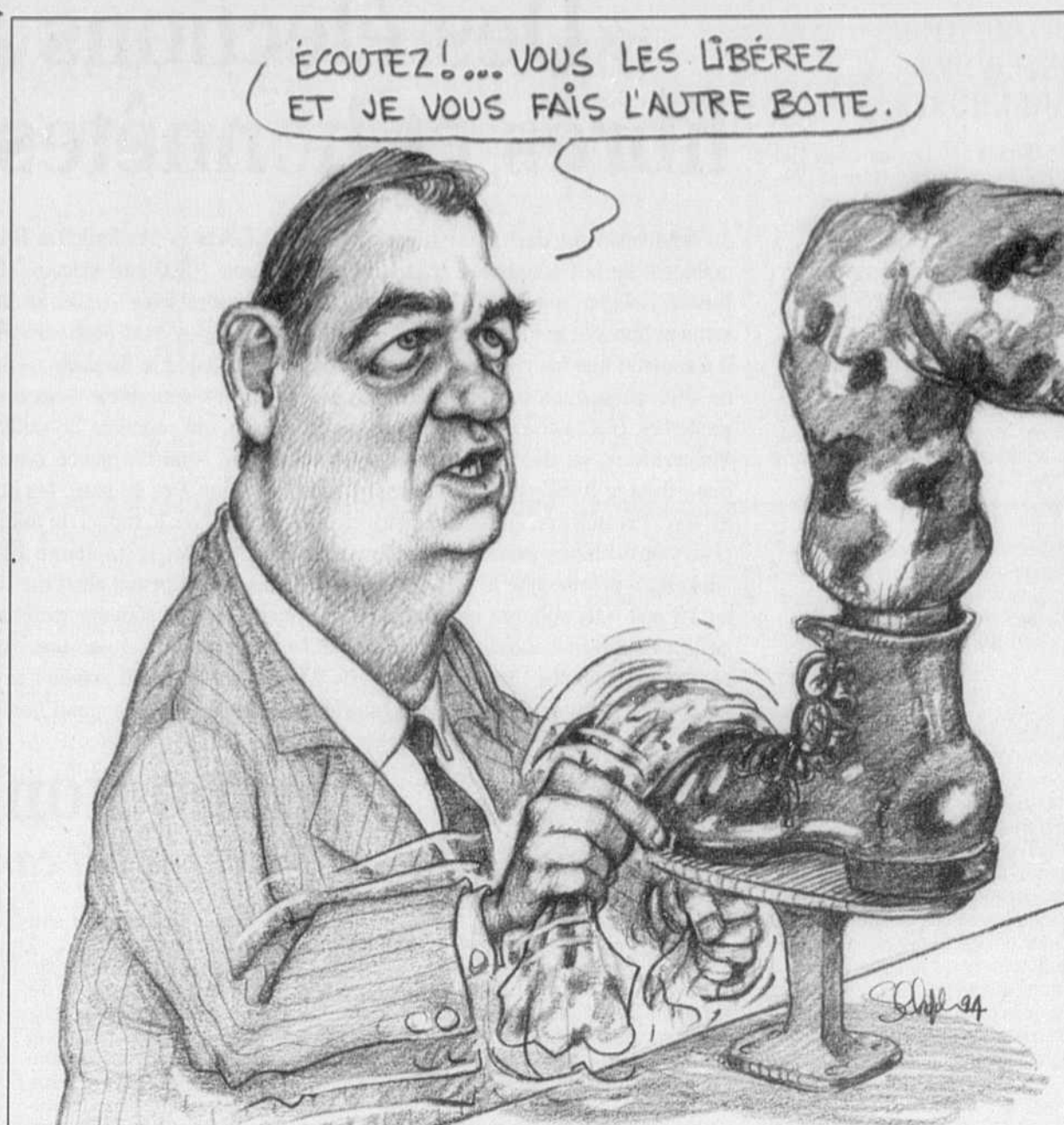
dentale face à la crise des Balkans, une crise qui entrera bientôt dans sa quatrième année.

Hier encore, les États-Unis, après avoir déclaré que les menaces serbes étaient inacceptables et que les forces de l'OTAN devaient se tenir prêtes à intervenir de nouveau, faisaient valoir, par la voix du président Clinton, que «nous ne voulons pas changer le rapport de forces militaires en Bosnie» et que «nous ne voulons pas adopter d'attitude provocatrice» à l'égard des Serbes. Ménager les Serbes à tout prix: telle est désormais la préoccupation de l'Occident.

On avait déjà souligné dans le passé le paradoxe des Casques bleus, instruments d'intervention humanitaire et de maintien de la paix... mais également obstacles potentiels à une véritable action. Car dans l'hypothèse de bombardements contre les positions serbes autour des grandes villes bosniaques à libérer, les Casques bleus sur le terrain deviennent alors des otages potentiels... Une action sérieuse par les airs nécessiterait donc un retrait préalable de tous les hommes sur le terrain.

Longtemps évoquée comme une possibilité d'autant plus lointaine que l'Occident ne voulait pas sérieusement intervenir, ce cas de figure des Casques bleus «otages» et «entrave à l'action stratégique» est en train de devenir réalité.

Les Serbes de Bosnie-Herzégovine sont les grands conquérants et les grands vainqueurs de cette guerre. Ils se sont rendus coupables non pas de la totalité, mais bien de la majorité des crimes. Ils sont la cible évidente et méritée de la plupart des commentateurs occidentaux. Mais ce qui compte le plus, c'est qu'ils inspirent au fond un grand respect aux gouvernements étrangers. Celui d'Ottawa y compris. La raison du plus fort — ou de celui qui s'en donne l'air — est toujours la meilleure. Espérons que les «gars de Valcartier» n'aient pas à payer pour.



Le sort du monde entre les mains

L'inconscience va-t-elle nous sauver? Je parle de cette inconscience qui nous rend aveugle à la réalité extraordinaire qui est la nôtre et que nous nous évertuons, Canadiens et Québécois, anglophones et francophones, à ignorer.

Peut-être est-ce après tout une bonne stratégie car s'il fallait découvrir l'ampleur du défi que l'Histoire nous lance, il est probable que nous chercherions tous refuge dans la première cabane à sucre disponible pour ne plus en sortir qu'au printemps de l'an 2005.

Bref, nous serions des aveugles, que dis-je, des handicapés visuels heureux.

Peut-être l'Histoire sait-elle que nous sommes un mélange de peur et de prudence — je me demande cependant qui a bien pu la mettre au courant. Peut-être l'avenir appartient-il effectivement à ces peuples qui tournent en rond, eux au moins sont certains de ne jamais être distancés ou de finir bon dernier. Vive les aventuriers du *statu quo*.

Heureusement cependant qu'il y en a d'autres pour nous suivre à la trace. Sinon, on finirait par se perdre dans les dédales de nos piétinements. C'est le cas de Francis Fukuyama, cet Américain probablement d'origine japonaise, qui s'est rendu célèbre par ce livre au titre provocateur, *La fin de l'Histoire*.

Ce qu'il a pu se faire tomber sur la tête, le pauvre. On n'a pas idée d'attaquer ainsi de front l'un des mythes les plus ancrés du monde occidental, celui du progrès continu.

Ceux qui ont lu son livre savent que son point de vue n'a rien à voir avec le résumé simpliste qu'on en donne parfois. Il n'annonce pas la victoire du capitalisme libéral à la Reagan — c'est ainsi que la plupart des commentateurs français l'ont interprété, ceux-là mêmes qui adorent parsemer leur analyse de mots anglais dont ils ne comprennent même



DANIEL LATOUCHE

pas le sens. Non, il annonce plutôt la fin de la vision hégélienne de l'histoire humaine, cette vision fondée sur les contradictions et la dialectique.

Comme si cela ne suffisait pas, Fukuyama est maintenant au centre d'une autre controverse, celle-là concernant l'opposition présumée entre la démocratie libérale qui est devenue la nouvelle règle politique mondiale et le nationalisme. D'un côté, il y a ceux — et c'est la majorité — qui considèrent que démocratie et nationalisme sont incompatibles (surtout pour les autres, car ce genre de jugement ne s'applique généralement pas à eux). Le nationalisme, expliquent-ils, présume une reconstruction du monde en deux groupes: Eux et Nous.

Dans cet esprit, la souveraineté nationale devient ainsi un obstacle au progrès des idées de tolérance et d'ouverture sans lesquelles la planète est condamnée à sombrer dans le tribalisme prémoderne. La démocratie se pratique mal dans un climat de nettoyage ethnique.

De l'autre, il y a ceux qui pensent plutôt que le nationalisme est une composante intégrale de l'idée même de démocratie libérale. Sans une vision de la société globale que présuppose le nationalisme, affirment-ils, la démocratie ne demeure qu'un principe désincarné. La démocratie ne saurait exister que dans des espaces circonscrits. Il faut savoir qu'il l'on est avant de pouvoir discuter des formes d'organisation du

pouvoir politique.

Les revues scientifiques débordent d'arguments en faveur de l'une ou de l'autre thèse et après une remontée soudaine, à la suite des événements de Tchécoslovaquie et de Slovaquie, voici que les partisans de la coexistence entre démocratie et nationalisme perdent de nouveau du terrain. Un peu partout, on commence à craindre pour la démocratie.

C'est ici où l'ami Fukuyama intervient. Dans un article publié dans la revue *Journal of Democracy*, en octobre 1992, il conclut son analyse en affirmant que le Québec constitue actuellement le laboratoire par excellence pour déterminer si oui ou non le nationalisme peut être le meilleur allié d'une démocratie véritable. «Le Québec, écrit-il, est une subdivision politique dans un pays prospère (il n'est probablement pas venu au pays depuis un certain temps) et que l'on peut considérer comme une démocratie libérale stable.

Or, malgré tout, plusieurs Québécois sont insatisfaits de cette identité libérale universelle que leur confère leur citoyenneté d'une Province comme les autres.» Ce qu'ils souhaitent, continue-t-il, c'est leur démocratie à eux, une démocratie dont ils seraient responsables et dans laquelle ils pourraient se retrouver et ainsi joindre la grande famille universelle de la démocratie globale. Vont-ils réussir?

C'est le genre de texte qui vous donne des frissons dans le dos. S'il fallait que Jacques Parizeau et Lucien Bouchard en apprennent l'existence, ils en trembleraient d'anxiété. Le pire, c'est que Fukuyama a probablement raison.

De l'issue de l'expérience québécoise dépend en bonne partie l'évolution future du double virage, démocratique et nationaliste, que s'apprête à prendre la planète.

Nous avons le sort du monde entre les mains. Rien de moins. Pas mal pour un petit mois d'avril.

Blanchir le noir

Jean-Robert Sansfaçon

Il était temps qu'une étude crédible vienne dégonfler l'enflure du discours idéologique entourant le phénomène du travail au noir. À la faveur de quelques anecdotes récentes, comme l'épisode de la contrebande de cigarettes, il était de bon ton d'accuser l'État-providence d'être à l'origine d'une explosion fantastique du travail au noir. Des chiffres extravagants ont circulé, certains avançant le pourcentage de 15 et même de 25% du Produit intérieur brut canadien accaparé par le travail au noir. En argent sonnante, on a parlé de 70 milliards\$ à 150 milliards\$ par année d'activités non déclarées!

Quant au manque à gagner pour les gouvernements, selon ces mêmes affirmations, l'économie souterraine ferait perdre annuellement entre 20 et 50 milliards\$ à l'État, de quoi faire oublier nos problèmes de déficit.

Or, l'étude rendue publique cette semaine par Statistique Canada en arrive à des conclusions beaucoup plus modestes, plus vraisemblables aussi. En fait, elle vient confirmer, grosso modo, les évaluations effectuées au milieu des années quatre-vingt par deux économistes de l'Université Laval, MM. Bernard Fortin et Pierre Fréchette, mises à jour en 1991, selon lesquelles l'économie souterraine équivalait tout au plus à 3% du PIB, la moitié composée d'activités criminelles. À partir d'une méthodologie différente, Statistique Canada évalue à 4% du PIB la limite supérieure absolue des activités au noir, excluant la criminalité, ce qui permet de croire que le pourcentage réel serait de 2,5 à 3%.

Un calcul rapide autorise à imaginer que si tous les Québécois travaillaient au blanc, le maximum de taxes et d'impôts versés en plus au gouvernement provincial atteindrait 900 millions\$ et, au fédéral, 3 milliards\$. On est bien loin des 50 milliards\$ lancés par certains économistes du haut de leur superbe!

Bien sûr, la réglementation imposée par les gouvernements et le niveau élevé des taxes et des impôts interviennent directement dans la décision des individus de faire appel au travail au noir. Selon l'enquête des économistes de

Laval, en 1985, 76% des clients au noir avaient eux-mêmes un emploi régulier, et leur moyenne d'âge dépassait 38 ans. En somme, ce sont des gens qui voulaient d'abord sauver de l'argent, 41% d'entre eux s'étant même déclarés plutôt insatisfaits de la qualité des biens et services obtenus.

Quant aux travailleurs clandestins, ils étaient beaucoup plus jeunes (moyenne d'âge de 29 ans). Il s'agissait surtout d'étudiants (36%) et d'individus désireux de compléter leur revenu d'emploi régulier (35%). Mais 16% devaient cacher ces revenus pour continuer de recevoir une aide quelconque de l'État. Le revenu gagné par les 675 000 Québécois au noir atteignait tout juste 3700\$ en moyenne par année, alors que pour le million de consommateurs concernés, le montant dépensé ne dépassait pas 2500\$, en moyenne.

Même si l'économie parallèle s'est développée avec la récession, l'étude récente de Statistique Canada ne constate pas de bond spectaculaire, comme certains défenseurs de l'État minimal ont essayé de le faire croire. L'auteure, Mme Gylliane Gervais, fait remarquer que si l'économie parallèle atteignait 15% du PIB, hypothèse modeste au regard de certaines autres dont nous parlions plus haut, cela équivalait au chiffre d'affaires global du 1,5 million de petites entreprises au pays, ou encore, à des dépenses au noir de 10 000\$ par ménage canadien. De la folie furieuse!

Loin de vouloir minimiser l'importance du phénomène, pour le comprendre et l'endiguer, il vaut mieux lui accorder l'espace qu'il occupe réellement.

Les taxes et impôts sont déjà très élevés, c'est vrai, et toute augmentation supplémentaire ne pourra qu'accroître la tendance à l'évasion fiscale. Mais même en baissant radicalement les impôts, on ne tuera pas toutes les manifestations de cette économie parallèle. Au contraire, dans certains cas, il serait même plus efficace économiquement et socialement de songer à réformer les programmes sociaux pour accroître l'intérêt des travailleurs du bas de l'échelle à déclarer leurs revenus, par exemple en échange d'une participation à des régimes collectifs d'assurance ou de retraite.

L E T T R E S

La garantie du XVIII^e siècle

M. Roch Côté, je vous dirais bravo si, comme vous le souhaitez, nous regagnons peu à peu les bienfaits d'une société humaniste après le rasage universel engendré par la «déconstruction» du projet de la modernité («Le postmoderne au café», LE DEVOIR, 2 avril 1994). Mais est-ce vraiment par l'idéal de la raison des Lumières que nous y accèderons?

Pourquoi poser le XVIII^e siècle comme garantie contre ce que vous nommez sans discernement «déviations totalitaires» ou «machins irrationnels»? L'excès actuel de la rectitude politique tend certes vers une forme de fascisme soi-disant libéral, mais n'aurait-on pas intérêt à faire preuve de tolérance, à n'écarter que les abus plutôt que de tenter de tout enlever?

Il est aussi sans doute juste de croire que plusieurs se complaisent dans le regain d'intérêt que nous connaissons présentement pour l'ésotérisme

et la spiritualité sous toutes leurs formes.

Cependant, condamner la volonté de rechercher un sens qui ne connaît pas de raison logique ou scientifique m'apparaît une répétition inutile des premières revendications du projet moderniste — projet que vous situez avec raison à l'époque des Lumières mais qui, rappelons-le, vit le jour dans sa forme première à la Renaissance, où, tout comme vous, on se flattait fièrement de libérer l'humanité du voile obscur et très médiéval qui lui obstruait la vue depuis déjà trop longtemps.

Ce n'est pas qu'il eût fallu demeurer éternellement médiévaux — quoique cette époque mal aimée soit débordante de trésors —, mais reconnaissons plutôt notre histoire dans sa suite d'idéaux nouveaux et déçus, comme un tout unifié, et dont l'action se poursuit pendant que vous lisez ces lignes. Accordons-nous notre frénésie en cette fin de siècle clôturant le millénaire, et laissons décanter nos excès avant

de réagir, prohiber et se mettre en garde contre telle ou telle autre manifestation, si horriblement postmoderne qu'elle puisse être.

La «garantie du XVIII^e siècle» que propose votre article me semble clairement un moyen moderne de défense contre le naufrage dans une mer postmoderne. C'est-à-dire qu'ayant admis que le progrès infini n'est plus possible, que la «nouveau» ne réside plus dans un futur absolu, vous vous tournez vers un siècle passé — une astuce, comme vous le savez, assurément postmoderne —, mais le fait même de ressentir encore le besoin d'adopter une formule nouvelle, un dogme pour contrecarrer ce qui ne va plus, est ni plus ni moins qu'une pratique moderniste, une proposition réactionnaire qui me fait sursauter.

De grâce, M. Côté, laissez au temps son élasticité, n'emprisonnez pas notre présent, si irrégulier qu'il soit, dans un temps qui n'est pas sien.

Jennifer Côté
Montréal, 5 avril 1994

À P R O P O S

... de la Maison du Gouverneur (2)

En 1776, le gouvernement classe monuments historiques l'ancienne Prison de Montréal et la Maison du Gouverneur. Les années 80 marquent une nouvelle fois l'histoire de la Maison du Gouverneur et du Pied-du-Courant qui ont alors un urgent besoin de réparations. On réaménage en 1987 le siège social de la Société des alcools du Québec. Une architecture d'intégration permet de mettre en valeur les murs en pierre de taille de l'édifice. La Maison du Gouverneur aura également droit à tous les égards d'une restauration minutieuse sous la direction du Service d'architecture, aménagement et construction de la Société des alcools du Québec. C'est avec beaucoup de rigueur que les travaux de restauration sont mis en branle en 1989. Au rez-de-chaussée, toutes les divisions initiales sont conservées de même que tous les éléments historiques encore présents. Les

plafonniers et la quincaillerie des portes sont remis à neuf. Un bout de tapisserie, dont les motifs floraux sont peints à la main, rappelle les teintes de 1895 et les couleurs serviront de guide pour le choix des nouvelles tapisseries. Les travaux de restauration terminés, la Maison du Gouverneur était enfin ouverte au grand public le 18 novembre 1992, à l'occasion du lancement du vin nouveau où toute la presse était invitée à saisir les images et l'atmosphère typique de l'époque victorienne.

Aujourd'hui consacrée à la promotion du vin et de la gastronomie, la Maison du Gouverneur est dotée de salles polyvalentes et accueille le public désireux d'y tenir des rencontres d'affaires, des réunions et naturellement, de grandes dégustations.

Rapport annuel 1992-93, Société des alcools du Québec.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, LUCIE LACAVA

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Le Québec en culture

Nous devons bâtir une société possédant ses traits spécifiques en intégrant le meilleur de nos rapports avec la France et les États-Unis

JACQUES PELLETIER
Professeur en études littéraires
Université du Québec à Montréal

Quel type de culture, d'école et de société désirons-nous pour le Québec actuel? C'est la question qui sert de toile de fond et de fil conducteur au petit livre que j'ai publié contre ce que j'ai appelé de manière polémique la «droite culturelle»; c'est la question qu'abordent aussi quelques essayistes dans des ouvrages récents, qu'il s'agisse de Richard Martineau, Martin Masse, Mario Roy, Pierre

Vallières ou Pierre Monette, dernier en date à s'inscrire dans cette liste.

A cette question, deux réponses sont proposées. Les néo-conservateurs, de Jean Larose à Jacques Dufresne, estiment qu'il faut revenir à une culture de type traditionnelle, fondée sur une conception «classique» de l'art et de la littérature comme réservoir de chefs-d'œuvre atemporels à admirer sur le mode de la dévotion religieuse. Les tenants de la culture populaire à l'américaine, Richard Martineau et Mario Roy, défendent, à l'inverse, une vision de la culture comme expression brute, directe, de l'expérience saisie dans son immédiateté. Ces deux réponses, pour des raisons différentes, ne sauraient constituer, à mon avis, des solutions sérieuses aux problèmes et aux défis auxquels nous sommes collectivement confrontés.

La proposition des néo-conservateurs repose sur le diagnostic suivant: la société québécoise est gravement malade, elle est de plus en plus fragmentée, déstructurée, elle est en train de sombrer dans une inculture et une insignifiance sans nom; son système scolaire est pourri et contrôlé par des pédagogues et des technocrates incultes privilégiant le «vécu», la communication, la création au détriment de l'étude, de la discipline et de l'effort.

La «solution» proposée pour remédier à cette situation évoquée en termes apocalyptiques, c'est celle du retour à la culture traditionnelle, à un certain humanisme dont le défunt et regretté cours classique était une incarnation exemplaire, une école de liberté selon François Ricard, s'inscrivant dans une grande tradition de «critique et d'innovation» pour Jean Larose. Il s'agit, dans cet esprit, de restructurer le contenu des enseignements, de revaloriser la littérature et de lui accorder une «position hégémonique», de l'aborder aussi à travers les exercices canoniques que sont le commentaire de texte et la dissertation, les deux piliers d'une bonne vieille pédagogie qui aurait fait ses preuves depuis longtemps.

Cette solution implique le refus, ou à tout

le moins la subordination, sinon la marginalisation, de la littérature québécoise, littérature du «pauvre», au profit de la littérature française, littérature du «riche» et du sublime. Elle implique aussi le refus du nationalisme québécois perçu comme réflexe tribal, irrationnel, «familial», bloquant l'accès à une culture de l'universel. Elle implique en outre le refus de la culture populaire considérée en bloc comme une expression dégradée de l'art et de la littérature et la célébration sans réserve d'une culture savante, entièrement coupée de la culture populaire, faite par et pour des cercles restreints de pairs, d'initiés et de spécialistes pratiquant ce que Jean Duvignaud appelle un art des réserves et des huis clos inaccessibles aux «non-instruits», comme disait savamment Jean Lesage naguère.

A l'inverse, les tenants de la culture populaire à l'américaine conçoivent l'art comme une expression directe, sans distanciation et sans stylisation, de la vie dans ce qu'elle a de plus élémentaire et de plus fruste. Mario Roy affirme par exemple que l'art n'est rien de moins qu'une «affaire bestiale», qu'une «explosion des plus brutaux fantasmes privés et sociaux» et il s'oppose violemment aux animateurs de ce qu'il appelle rageusement le «complexe intello-universitaire». Son collègue de Voir se montre, pour sa part, particulièrement excité par les possibilités infinies qu'offrirait la multiplication des canaux de télévision, entreprise qui recèlerait, semble-t-il, de grandes promesses de liberté. Les deux collègues et comparses se révèlent donc fascinés par la nouvelle culture de l'instantané et du vidéoclip qui exprimerait merveilleusement la réalité du monde contemporain et ils s'opposent par conséquent aux néo-conservateurs nostalgiques de la culture traditionnelle.

En ce qui me concerne, j'estime que la démocratisation du système scolaire représente un acquis en ce qu'elle a favorisé un accès plus large à la culture tout en faisant naître de nouveaux problèmes liés à sa gestion et à son opérationnalisation. Le recul de ce qu'on a convenu d'appeler la «culture générale», la maîtrise insuffisante de la langue écrite, la surspécialisation précoce et la survalorisation des formes élémentaires de la culture (musique, cinéma, radio, télévision) en sont autant d'indices.

Revenir au bon vieux cours classique, au contenu et aux méthodes qui lui étaient associés? Ce serait se méprendre grandement sur les vertus, réelles mais limitées, de ce système et surtout sur son aptitude à répondre aux défis d'aujourd'hui. Déjà à bout de souffle au début de la Révolution tranquille, ayant fait son temps, on ne voit pas comment, même revampé, ce système pourrait nous aider à affronter les problèmes d'une société qui a profondément changé depuis une trentaine d'années et

qui n'a plus grand-chose en commun avec l'ancienne société traditionnelle.

Les méthodes coercitives, disciplinaires de naguère ne sauraient régler le problème de fond que constitue le manque de motivation des étudiants. Or, ce problème est lui-même lié au contenu, à la pédagogie et aux finalités de l'enseignement.

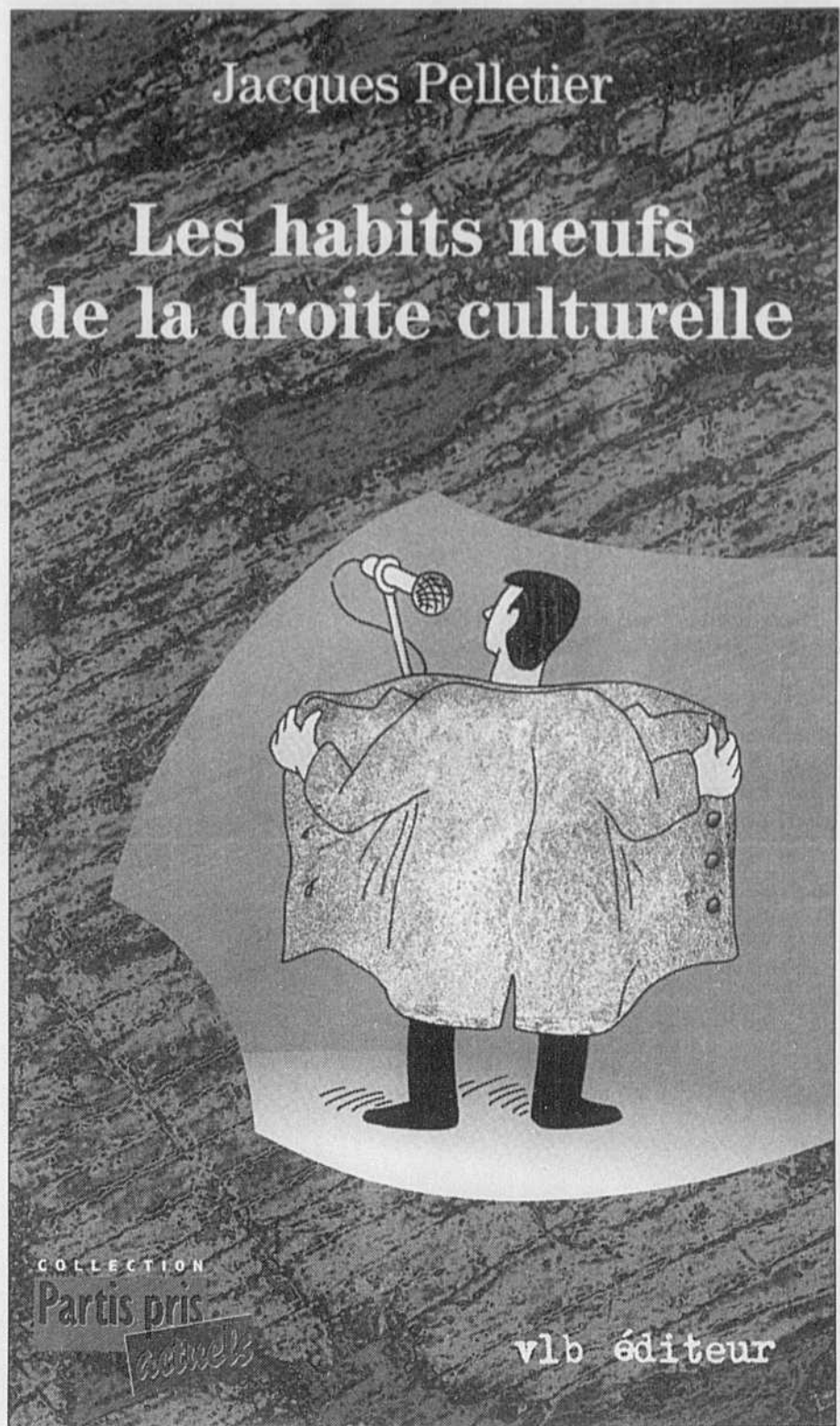
Les connaissances acquises

On s'égare en concevant l'enseignement sous le simple aspect d'une transmission d'un savoir et d'une culture intemporels, étrangers à l'univers et à la mentalité des jeunes qui y sont confrontés. On acquiert des connaissances pour élargir son champ de conscience et pour accroître son contrôle sur sa vie et ses rapports à autrui. Il faut donc tenir compte de la situation concrète, effective des étudiants et les mettre en contact avec une culture elle-même contextualisée, vivante, dynamique dont ils puissent se sentir, à leur niveau et à leur manière, partie prenante.

La culture de masse contemporaine, dans cette optique, ne doit pas être refusée en bloc, indistinctement. Il faut être critique devant ses formes abâtardies, les dénoncer vigoureusement, mais il importe surtout d'essayer de comprendre ce qui est en jeu dans ces productions, la quête de sens à laquelle elles répondent inadéquatement et à laquelle il faudrait apporter des réponses plus satisfaisantes. On aurait aussi intérêt à aménager des ponts entre cette culture et la culture savante, à tenter de réduire la distance exponentielle qui les sépare et de plus en plus, à faciliter les échanges et les passages de l'une à l'autre de telle sorte qu'il puisse se produire un enrichissement réciproque, plus souhaitable que l'actuelle séparation et le mépris de part et d'autre qui lui est lié.

Enfin, la culture à construire et à transmettre, c'est d'abord pour moi la culture québécoise, celle sur laquelle nous avons une prise réelle, qui nous appartient pour le meilleur et pour le pire, avec ses réalisations intéressantes comme avec ses manques et ses faiblesses. Nous avons, bien sûr, des rapports privilégiés avec la France et sa culture pour des raisons historiques et linguistiques évidentes. Nous entretenons des rapports suivis avec les États-Unis pour des raisons géopolitiques bien concrètes et nous partageons avec ce pays de larges pans de notre culture de la vie quotidienne. Mais cela ne fait pas pour autant de nous des Américains, pas plus que des Français d'ailleurs. Nous n'avons donc pas à choisir entre ces deux «relais», mais à construire une société et une culture possédant des traits bien spécifiques, en intégrant ce qu'il y a de mieux dans les deux «relais».

Il faut donc refuser les thèses des néo-conservateurs qui acceptent le monde actuel, qui ne mettent en cause que des aspects secondaires, des «perversions» d'un système scolaire et d'une culture qu'ils partagent dans l'ensemble, ne questionnant ni les fondements ni les valeurs de la société contemporaine régie par des variables économiques promues comme *ultima ratio*



Il faut refuser les thèses des néo-conservateurs qui acceptent le monde actuel et ne mettent en cause que des aspects secondaires d'une culture qu'ils partagent dans l'ensemble. Il faut également refuser les propositions des partisans de la culture de masse produite sous l'impulsion des patrons des grandes multinationales de la culture vouées à la défense du modèle social américain.

mondialis. Il faut également refuser les propositions des partisans de la culture de masse produite sous l'impulsion des patrons des grandes multinationales de la culture vouées à la défense et à l'illustration des valeurs, des symboles et du modèle social américains. Notre défi, c'est d'accorder, dans les pratiques culturelles, dans l'enseignement et plus globalement dans notre

société, la tradition dans ce qu'elle a de vivant (y compris les «classiques» contextualisés) et la modernité la plus contemporaine dans le cadre d'un projet visant à créer une société plus juste, plus égalitaire et peut-être surtout, dans ces temps de grave anomie, plus solidaire et cela dans le lieu où nous pouvons exercer une action réelle et efficace, le Québec d'aujourd'hui.

Les garderies piquent une crise

II- Les bas salaires des éducatrices et la dérobade du gouvernement

CLAUDETTE CARBONNEAU
Vice-présidente
Confédération des syndicats nationaux

Les exigences de cette fin de siècle en matière de services de garde ont réorienté les attentes des parents et de la société. Les garderies doivent soutenir et stimuler le développement des jeunes pour en faire des personnes équilibrées aux plans social, moral, affectif, intellectuel et psychomoteur. On attend d'elles qu'elles préviennent les problèmes de fonctionnement, facilitent l'intégration sociale, préparent à l'école, potentialisent les bases pour que s'épanouisse tout le potentiel humain des générations actives et des citoyennes et citoyens de demain.

Ces exigences appellent une professionnalisation du travail en garderie. Malgré le maigre soutien gouvernemental à cet effet, les garderies québécoises ne sont pas en reste. Elles ont même une longueur d'avance sur la situation qui prévaut dans plusieurs provinces canadiennes et aux États-Unis. C'est tant mieux.

La réglementation de l'Office des services de garde à l'enfance impose qu'un membre du personnel sur trois possède une formation en petite enfance. Dans les faits, près des deux tiers des éducatrices en garderie à but non lucratif du Québec détiennent un diplôme d'études collégiales en techniques de services de garde ou encore un diplôme universitaire en petite enfance, ou leur équivalent.

Des salaires qui ont un sexe

Là où le bât blesse, c'est quand on constate les conditions moyennes de salaire, de protection sociale (absence quasi généralisée de fonds de pension) et d'avancement qui prévalent dans ce secteur. Une étude de l'Office des services de garde à l'enfance (1993) établit que le salaire moyen des éducatrices régulières, en 1992, était de 9,73\$ l'heure. Même si des variantes existent, elles demeurent peu significatives en regard du problème généralisé, aigu et chronique de sous-paiement et de non-reconnaissance sociale de la valeur de ce travail.

La situation est choquante. La rémunération moyenne d'une éducatrice à temps plein situe son revenu annuel à 17 700\$, soit 1600\$ de moins que le seuil de bas revenu retenu par Sta-

tistique Canada pour une personne vivant seule. Le décret gouvernemental qui fixe le taux horaire minimum de base pour les travaux d'entretien ménager fait en sorte que les personnes qui entretiennent entre autres les garderies touchent 1,92\$ l'heure de plus que le personnel éducatif de ces mêmes garderies!

Le travail en garderie a un sexe: 96% des personnes qui y oeuvrent sont des femmes. Leurs tâches se situent dans le prolongement direct du travail réalisé gratuitement à la maison par les femmes. Comment ne pas voir cette discrimination salariale ténue qui frappe le travail féminin?

Est-ce que le travail en garderie comporte moins de responsabilités, exige moins de qualifications, de compétences et de formation, comporte des conditions générales de travail nettement moins pénibles que celles d'un gardien de zoo, qui gagne en moyenne 13,58\$ l'heure? La liste des comparaisons troublantes, particulièrement avec des corps d'emploi à prédominance masculine, dont le travail a davantage rapport aux biens qu'aux personnes, pourrait impunément s'allonger.

Les conditions salariales ont un impact majeur sur la capacité de rétention du personnel, sur la continuité des services, sur l'expérience professionnelle, sur la motivation du personnel — qui demeure fonction de la reconnaissance qu'on lui accorde — et sur les facteurs de stress au travail.

Le taux de roulement des éducatrices en garderie est de l'ordre de 32%, alors que l'ancienneté moyenne est de 4,9 années.

Une enquête canadienne menée sur le niveau de satisfaction des intervenantes en garderies du Québec parle d'elle-même. C'est à 87% qu'elles déclarent que l'aspect le plus satisfaisant de leur travail tient à la nature même du travail. Par ailleurs, 68% identifient le salaire et les faibles chances d'avancement comme étant l'aspect le plus négatif. Seulement 67% envisagent de rester plus de trois ans dans la profession.

Cette enquête semble corroborée par une autre recherche menée par une équipe de l'Université Laval. Les bas salaires apparaissent comme la première cause de stress au travail dans ce milieu.

Ces constats appellent quelques commentaires. Comment justifier la formation de jeunes femmes à coups de DEC et de diplôme universitaire, pour les orienter vers une profession que les mauvaises conditions salariales inciteront à quitter rapidement? C'est la capacité du secteur à relever son niveau d'expérience professionnelle qui s'en trouve ici affectée. Enfin, tolérer un pareil taux de roulement, c'est faire bien peu de cas des besoins de stabilité affective de la petite enfance.

Le gouvernement libéral se cache derrière les parents. Manifestement, la solution n'est pas de ce côté. Même si elles devaient voir leurs

Selon le décret
gouvernemental, les
personnes qui font
l'entretien des
garderies touchent
1,92\$ l'heure de plus
que le personnel
éducatif.

chargés allégées par le biais de la fiscalité, les familles à bas et à moyen revenu ont déjà dépassé leurs capacités financières de souscrire aux garderies. Elles sont elles-mêmes en situation de rattrapage. Déjà, une majorité de garderies à but non lucratif sont en déficit. Au quotidien, elles sont confrontées à des choix déchirants, voire absurdes: les salaires contre les ratios éducatrices/enfants, contre l'aménagement des locaux, contre le matériel pédagogique!

L'enjeu, devant ce besoin social pressant, c'est d'amener le gouvernement à majorer et ajuster sa contribution pour sortir ce réseau de l'indigence.

Depuis 1974, au moment de la mise en place du plan Bacon, le gouvernement intervient comme partenaire au financement des garderies.

Au fil des ans, il a dû se rendre à l'évidence. Cette mesure n'était ni assez généralisée, ni assez généreuse; il devait, parce que nombre de garderies étaient accusées à la fermeture, consentir à des subventions de fonctionnement directement versées aux garderies à but non lucratif. S'ajoutent ensuite une série de subventions directement destinées au personnel: subventions pour la formation, les assurances collectives, le financement du congé de maternité.

Bref, l'urgence d'investir dans les ressources humaines s'impose; ce que d'autres provinces canadiennes ont réalisé plus rapidement que le Québec, en introduisant des subventions de relèvement salarial.

Cette évolution du financement gouvernemental

tal ne s'est pas faite sans heurt: toujours à retardement, insuffisante, arrachée à coups de pressions sociales importantes. Néanmoins, elle est là et rien dans l'évolution des besoins n'autorise un retour en arrière. D'autant plus que le gouvernement a soustrait depuis quatre ans 94 millions\$ à ses propres engagements face aux services de garde.

Au pays des faux-fuyants

Le gouvernement libéral tente par tous les moyens de se défilier de ses responsabilités. A cette fin, il essaie de brouiller les cartes et d'induire la population en erreur.

L'enjeu n'est pas d'introduire le gouvernement comme nouveau partenaire au financement des garderies. C'est déjà fait depuis 20 ans.

L'enjeu n'est pas non plus l'étatisation des services de garde. La CSN se déclare heureuse de cette originalité de notre réseau de garderies à but non lucratif qui fait davantage appel à l'implication et à la participation directe des parents et du personnel, tout en soustrayant à la loi du profit la prise en charge de la petite enfance. Là où les choses se gâtent, c'est quand Québec refuse de le financer adéquatement. Pourquoi deux poids, deux mesures?

L'Etat n'est-il pas partenaire au financement des écoles privées, alors que nous avons déjà un réseau public d'éducation, universel et accessible?

Pire encore, la CSN trouve suspects les scrupules de Daniel Johnson quand il rejette la demande de contribution pour relèvement salarial dans les garderies en invoquant qu'il n'est pas l'employeur. Ce même monsieur Johnson faisait adopter en juin dernier la loi 102 qui gelait les salaires, prolongeait les conventions collectives et imposait des congés non payés.

Or, cette loi s'appliquait, entre autres, aux employés et employées municipaux, à ceux des sociétés de transport, des universités et des écoles privées, autant de salariés qui ne sont pas les employés du gouvernement!

En 1994, un nouveau saut qualitatif s'impose au plan du financement des services de garde. L'heure est venue de mettre un terme à la discrimination salariale et de soutenir la consolidation d'un réseau de garderies de qualité. Tout cela est possible sans que l'actuel mode de gestion en soit bouleversé.

FIN

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Laurent Soumis, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information); Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Précor (pages éditoriales); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (editorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Québec), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et editorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Serge Chapleau (correspondant à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), La Documentation: Gilles Paré (directeur), Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ Lucie Finsoneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgeault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon, Olivier Zuida (commis); Michèle Bourchard (secrétaire). L'ADMINISTRATION Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Michèle Ponto, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Briet (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseurs aux promotions des abonnements). LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCorrnières, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michèle Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sylvie LaPorte, Pierrette Rousseau, Micheline Buisson, Pierre Bourgie (président), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

AMNISTIE Révision complète

SUITE DE LA PAGE 1

des entreprises pour qu'elles se conforment à la loi. C'est un constat qui est fait sur une situation actuelle.

Par ailleurs, l'OLF révisé entièrement toutes les plaintes de citoyens déposées à la Commission de protection de la langue française avant le 22 décembre dernier. On sait que la loi 86 mettait fin à l'existence de la CPLF et que les dossiers de plaintes de citoyens relèvent maintenant de la responsabilité de l'Office de la langue française. En tout, 84 dossiers «ouverts» ont été transférés.

Depuis une dizaine de jours, l'OLF communique avec les citoyens pour leur expliquer qu'elle procède actuellement à une révision de «tous les dossiers afin de déterminer si une intervention s'avère toujours appropriée».

Dans sa lettre, signée par le chef du service de la vérification, l'OLF explique: «La situation qui a fait l'objet de votre plainte a été observée il y a quelques années. C'est pourquoi nous aimerions que vous nous informiez si cette situation existe encore et si vous désirez toujours que l'Office de la langue française fasse une vérification.» Les 84 citoyens qui ont reçu la missive sont priés de répondre à ces questions d'ici le 29 avril.

La démarche de l'OLF a fait bondir un citoyen de la région de Montréal, Yves Ferron, qui a reçu la lettre il y a quelques jours: «Je suis vraiment fâché», a-t-il dit au DEVOIR.

D'abord, explique-t-il, sa plainte ne remonte pas à quelques années. Elle a été déposée en août dernier et concerne un produit de consommation dont la garantie

et les instructions étaient rédigées uniquement en anglais. C'est un phénomène «courant», dit-il, et il s'insurge contre «le manque de volonté politique» pour corriger la situation: «C'est curieux qu'il (le gouvernement) suive les assistés sociaux à la trace, mais qu'il soit incapable de contrôler ce problème.»

Ensuite, ce citoyen s'explique mal que l'OLF lui demande de vérifier personnellement si la situation qu'il a constatée il y a quelques mois prévaut toujours: «Je ne suis pas un fonctionnaire bénévole. Mais si l'Office le veut, je vais lui expédier une boîte de dossiers. Je vais créer de l'emploi dans la Fonction publique et l'Office pourra toujours m'embaucher, je suis au chômage actuellement.»

M. Ferron se surprend, par ailleurs, que sa plainte, déposée en août dernier, n'ait pas encore fait l'objet d'un traitement, ni de la part de l'Office, ni de la part du défunt Conseil de protection de la langue française.

Dans sa réponse, M. Ferron demande à l'OLF «de prendre note, une fois pour toute, que je désire conserver ma plainte».

Le président de l'OLF, Jean-Claude Rondeau, explique simplement que dans le cas de ces 84 «dossiers ouverts, donc qui n'avaient pas été transmis au procureur général mais qui faisaient l'objet d'interventions de la part de la CPLF, nous continuons le travail amorcé par la Commission de protection. Nous demandons aux citoyens s'ils maintiennent leurs plaintes, et s'ils maintiennent leurs plaintes nous agissons comme s'il s'agissait d'une nouvelle plainte.»

AXE Vieux compères

SUITE DE LA PAGE 1

et de seconder le député Jacques Brassard, responsable des questions constitutionnelles.

La conférence téléphonique est brève. Mais «on n'a pas besoin de se parler longtemps, on se connaît bien, on va à l'essentiel». L'entretien précède ou suit de près la réunion des députés, à Québec comme à Ottawa, durant laquelle est élaborée la stratégie parlementaire des deux formations.

Chaque jour, le PQ fait parvenir à Ottawa par télécopieur tous les documents qui peuvent intéresser le Bloc. Et vice-versa. Des députés des deux formations se téléphonent.

Les leaders parlementaires des deux partis sont de vieux compères: Guy Chevrette au PQ, et Michel Gauthier, au Bloc, qui fut député péquiste de 1981 à 1988. Ils se parlent régulièrement. L'adjoint du député Gilles Duquette, M. Bob Dufour, est un ancien attaché politique de Guy Chevrette. Et le chercheur principal du Bloc, M. Raynald Bernier, est un ancien conseiller du vice-président du Parti québécois, M. Bernard Landry. Il a travaillé aussi dans l'entourage de René Lévesque, de 1982 à 1984. Bref, on est en famille.

Judi, l'attaque à deux s'est poursuivie, jusqu'à ce que le gouvernement fédéral annule une conférence prévue pour lundi sur la réforme de la sécurité du revenu et la formation de la main-d'œuvre. Le PQ a fait adopter à l'unanimité par l'Assemblée nationale une motion demandant à Jean Chrétien de respecter les revendications traditionnelles du Québec. Le vote était en cours, quand le télécopieur de Gilbert Charland, à Ottawa, crachait le texte de la résolution.

Quelques minutes plus tard, Lucien Bouchard commentait: «C'est une manifestation de ce que ça peut donner d'avoir le Bloc à Ottawa, dit-il, de pousser le gouvernement fédéral dans ses derniers retranchements avec une retombée directe à l'Assemblée nationale. Ça force les gens à adopter des positions claires et à ne pas maquiller leurs attitudes.»

«Le gouvernement libéral à Ottawa, ajoute Bouchard, a été forcé d'admettre très clairement qu'il ne voulait rien donner au Québec, alors que M. Johnson a été obligé de reconnaître qu'il fallait qu'il poursuive dans la continuité des intérêts du Québec. C'est grâce à la coopération entre les deux oppositions souverainistes à Québec et Ottawa.»

Il existait déjà une collaboration entre le PQ et le Bloc avant les élections fédérales qui ont donné 54 députés au parti souverainiste. Mais à cette époque, le Bloc maintenait également des relations suivies avec le gouvernement.

Le député Jean Lapierre, un libéral passé au Bloc quand Jean Chrétien a pris la tête du PLC, était en contact quotidien avec le bunker de Robert Bourassa. «Toutes les fois qu'il y avait un dossier chaud, on me le transmettait. C'était une collaboration de tous les instants», dit Lapierre, dans une entrevue à Jean-François Lisée pour un livre à paraître.

Aujourd'hui, il n'y a «aucun mécanisme de liaison»

entre le Bloc et le gouvernement de Daniel Johnson, qui est décrit comme «l'adversaire commun» du Bloc et du PQ.

«Notre objectif, rappelle M. Charland, c'est d'obtenir le référendum sur la souveraineté, et ce référendum passe par l'élection du Parti québécois». Selon M. Charland, il a pu arriver que des députés du Bloc aient eu des contacts avec certains ministres du gouvernement Johnson sur des dossiers particuliers. Mais, généralement, «il n'y a pas de volonté de la part du gouvernement du Québec de nous informer».

La collaboration entre le Bloc et le PQ va prendre une autre forme lors de la campagne électorale provinciale. Encore dimanche dernier, à Alma, M. Bouchard a promis de mettre ses troupes et de se placer lui-même à la disposition du Parti québécois. Juste retour d'ascenseur au PQ qui a aidé le Bloc aux dernières élections fédérales.

Le 24 mars, à Toronto, M. Bouchard affirmait qu'une victoire des libéraux de Daniel Johnson remettrait en cause le rôle du Bloc à Ottawa.

Ce sera un coup de main salutaire, également, parce que le PQ à lui seul ne fait pas le plein de souverainistes. Le 27 mars, les 130 délégués du Forum jeunesse du Bloc, réunis en congrès à Montréal, ont convenu d'appuyer le PQ. Mais il s'agit d'une «alliance de raison», dit le président des jeunes bloquistes, Pierre-Luc Desgagné. Lui-même n'est pas membre du PQ, tout comme «les deux tiers», dit-il, des 1500 jeunes membres du Bloc.

«Nous ne servirons pas de faire-valoir au PQ», ajoute le jeune leader de 25 ans. Dès novembre dernier, M. Bouchard avait d'ailleurs clairement posé les choses: «Nous ne sommes pas une filiale du Bloc québécois à Ottawa».

De même, si les députés du Bloc participent à la campagne provinciale, il n'est pas question qu'ils désertent les banquettes de la Chambre des communes. «Nous avons un travail à faire comme opposition officielle à Ottawa», dit M. Charland. En outre, le personnel du Bloc à Ottawa devra prendre un congé sans solde s'il veut consacrer son temps à la campagne. Bouchard veut éviter de se faire accuser de détourner des fonds fédéraux.

Quoi qu'il en soit, l'harmonie semble régner entre les deux formations souverainistes. Chacun à sa place, et à chacun son rôle, sur l'autoroute de la souveraineté. «Ils font exactement ce dont nous rêvions», disait Parizeau. «Il n'y a pas de tension; nous gérons la possibilité du moindre message divergent», déclarait Bernard Landry.

La connivence entre les deux chefs a même amené le premier ministre Daniel Johnson, lors du congrès libéral en mars, à affirmer que «Jacques Bouchard et Lucien Parizeau» semblent être «interchangeables» et même qu'«on dirait vraiment qu'ils fonctionnent avec le même cerveau».

Peu après, le coloré député péquiste Guy Chevrette a répliqué, en parlant «des deux gars contrôlés par Power Corporation»: Daniel Chrétien et Jean Johnson.

Natures fortes



PHOTO ROBERT SKINNER

72 FEMMES PEINTRES exposeront aujourd'hui et demain leurs «Natures fortes» pour venir en aide aux femmes et enfants victimes de violence de la rive sud de Montréal. Sous la présidence d'honneur de l'humoriste Clémence Desrochers, la huitième tenue des Femmeuses réunit cette année plus de 140 oeuvres, que le grand public est invité à admirer et à acheter chez Pratt & Whitney Canada, au 1000, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil. L'entrée est gratuite. Présentée pour la première fois en 1986, l'exposition avait d'abord été conçue pour soutenir la campagne de financement de la maison d'hébergement Carrefour pour elle, et avait permis d'amasser 4500\$. Depuis, Les Femmeuses ont connu un succès grandissant, attirant 6500 visiteurs l'an dernier et recueillant 45 000\$. Les profits des ventes de la version 1994 seront versés à sept maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale de la rive sud de Montréal. (Isabelle Hachey)

REFORM «Les différences sont grandes»

SUITE DE LA PAGE 1

«Pourquoi semble-t-il toujours y avoir une attention disproportionnée qui est accordée aux demandes et aux besoins d'une province? La question mérite d'être posée. Ce gouvernement a le mandat de diriger un pays, pas de livrer une lutte électorale provinciale», s'est plaint Mme Ablonczy.

Au Bloc québécois, on ne s'est guère formalisé de la sortie réformiste, soulignant simplement que le débat fait la preuve de l'existence de «deux solitudes».

«Ils (les réformistes) démontrent simplement comment les différences sont grandes dans le Canada, comment les perceptions sont différentes et comment cette Confédération repose sur des choses artificielles. Si poser des questions dans l'intérêt du Québec à Ottawa démontre que d'autres parties du Canada sont mal servies ou se sentent maltraitées, c'est que ce pays ne peut pas fonctionner sur les bases actuelles», a commenté le leader parlementaire du Bloc, Michel Gauthier.

Le député n'a pas nié que les bloquistes contribuent largement, par leurs interventions, à orienter les travaux de la Chambre, mais, a-t-il ajouté, si cela peut freiner les ardeurs centralisatrices du gouvernement Chrétien, «c'est tant mieux».

C'est d'ailleurs M. Gauthier qui avait relancé le débat, hier matin, en accusant les libéraux de «bulldozage», voire de mijoter un «coup de force constitutionnel» en refusant de prêter l'oreille aux doléances du Québec en ma-

tière de formation de la main-d'œuvre.

Du côté ministériel, on s'affairait à minimiser toute l'histoire: la rencontre fédérale-provinciale n'est pas décommandée, mais simplement retardée, en attendant que tout le monde soit prêt. Le ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, a d'ailleurs encore parlé de provinces récalcitrantes au pluriel, sans toutefois en nommer aucune.

Il appert qu'outre le Québec, l'Ontario, le Nouveau Brunswick et l'Alberta reprochent au fédéral d'agir d'une manière un peu trop autoritaire. Une opinion que M. Axworthy a vivement rejetée.

«Nous avons eu deux rondes de discussions avec les provinces. Nous les avons invitées à participer à la rédaction de documents préparatifs, et elles ne voulaient pas le faire. Elles m'ont dit dès le départ qu'elles étaient préoccupées par le fait que le gouvernement fédéral ne prenait pas assez les devants», a expliqué le ministre.

Puis, répondant aux insinuations du Reform, M. Axworthy s'est fait cinglant: «Ils ne comprennent pas très bien ce pays, ni comment les choses fonctionnent. Je ne pense pas qu'ils savent ce qui se passe. Ils jouent aux devinettes.»

POUR L'AVENIR DES ENFANTS

Ne manquez pas demain soir, à 22 heures:

L'événement

Doit-on bannir
les armes de poing au Canada ?

Devant l'augmentation des crimes avec violence au Canada, le gouvernement fédéral songe à interdire les armes de poing au pays. Se procurer une arme est presque devenu un jeu d'enfant chez-nous. Pas étonnant de voir de plus en plus de jeunes impliqués dans des agressions armées. Mais est-ce que l'interdiction des armes de poing permettra d'enrayer toute cette violence? L'événement tente de répondre à la question en vous présentant un reportage et un débat sur le sujet.

Des Québécois
dans l'enfer du Rwanda

Le Rwanda, un pays d'Afrique que bien peu de gens connaissent jusqu'à la semaine dernière, est aux prises avec une guerre civile dont la violence dépasse l'entendement. Les événements sanglants qui s'y sont déroulés ont forcé plusieurs pays occidentaux, dont le Canada, à évacuer leurs ressortissants. Nous vous proposons un reportage pour bien comprendre la crise là-bas et des témoignages saisissants de Québécois qui ont vécu l'enfer du Rwanda.

Avec
Stéphan
Bureau

TVA

en
collaboration
avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUEBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355